BI-HEBDOMADAIRE D'INFORMATION ET D'ACTION SOCIALE PARAISSANT AU CONGO-BRAZZAVILLE

LA SEMAINE AFRICAINE

67ème année

www.lasemaineafricaine.net

N° 3861 du Mardi 26 Février 2019 - 66e Année - Siège Social: Bd Lyautey - Brazzaville - B.P.: 2080 -
- CONGO: 500 F. CFA - FRANCE: 1,75 Euro -Tél.: (+ 242) 06 579.39.75 - 04.105.20.77 - E-mail: lasemaineafricaine@yahoo.fr

Fonction publique

Firmin Ayessa annonce la consignation des salaires de 4525 agents civils de l'Etat

(P.3)

Sommet sur mineurs au Vatican

Le Père Lombardi a annoncé trois mesures concrètes

Père Federico Lombardi (P.9)

Visite de Calixte Nganongo à Dolisie

Calixte Nganongo

Le ministre des Finances sonne la fin de la récréation à la douane!

(P.3)

Sénégal

Proclamations contradictoires sur le scrutin présidentiel

(P.7)

RD Congo

L'ancien Premier ministre Antoine Gizenga n'est plus

(P.7)

Mouvement fédéraliste d'Afrique centrale (MFAC)

«Le pays est très mal géré», affirme Anatole Limbongo Ngoka

(P.3)

Editorial

Abus sexuels

Coup d'oeil en biais

Le torchon brûle entre la FENASAS et la ministre de la Santé

(P.3)

Maître GISCARD BAVOUEZA-GUINOT
Notaire
Titulaire d'un office notarial sis 30, Avenue Nelson MANDELA
(à côté de l'ex-FOREVER LIVING, non loin de l'Agence Française de Développement),
Centre-ville, Brazzaville.
Tél.: (00242) 06.540.59.45/04.418.20.81, B.P.: 15.244
E-mail: etudegiscardbavouezaguinot@gmail.com
République du Congo

«LAICO-BRAZZAVILLE» S.A.

Société Anonyme avec Conseil d'Administration
Au Capital de 1.580.000.000 de FRANCS CFA
Siège social: avenue Auxence Ickonga, centre-ville, Brazzaville.
RCCM: CG/BZV/08 B 1022
REPUBLIQUE DU CONGO.

Aux termes d'un procès-verbal de l'Assemblée Générale Ordinaire de la société dénommée «LAICO BRAZZAVILLE» S.A., en date à Brazzaville du seize août deux mil dix-sept, reçu au rang des minutes de Maître Giscard BAVOUEZA-GUINOT, le 15 février 2019 et enregistré au bureau des domaines et du timbre, à Brazzaville le 18 février 2019, sous Folio 33/2, n° 0338.

L'ordre du jour a porté sur cinq (5) points, à savoir:
1- La lecture du rapport du conseil d'administration de la société LAICO-Brazzaville relatif aux activités de celle-ci pour la période allant du 31 décembre 2014 au 31 décembre 2015;
2- La lecture de la comptabilité définitive et du rapport de référence extérieur pour la période budgétaire allant du 31 décembre 2014 au 31 décembre 2015;
3- L'adoption des résultats des exercices 2014-2015;
4- L'autorisation de publier les résultats;
5- Les divers.

Dépôt légal a été effectué, par les soins du Notaire soussigné, au Greffe du Tribunal de Commerce de Brazzaville, le 19 février 2019, sous le numéro 19 DA 62;

Mention Modificative a été portée au Registre du Commerce et du Crédit Mobilier de Brazzaville, le 19 février 2019, sous le numéro CG/BZV/08 B 1022.

Fait à Brazzaville, le 20 février 2019.

Pour insertion,
Maître Giscard BAVOUEZA-GUINOT,
Notaire.

Etude de Maître Marcel NGAVOUKA
Notaire
Immeuble SHIBAC/IMERIM 2000, vers le rond-point FLAMAND/DAVOUM
Centre-ville, boîte postale: 1526, Pointe-Noire
Tél.: 06 66412 94/22 294 07 60 - Email: etudengavouka@gmail.com

INSERTION LEGALE

Suivant acte sous seing privé en date, à Pointe-Noire, du vingt-neuf décembre deux mille dix-huit, déposé au rang des minutes de Maître Marcel NGAVOUKA, Notaire à Pointe-Noire, enregistré le six janvier deux mille dix-neuf, folio 011/39 n°375:

L'associée unique de la société INALCA BRAZZAVILLE, société à responsabilité limitée unipersonnelle, au capital de deux millions (2 000 000) de francs CFA, dont le siège social est établi à Pointe-Noire, Immeuble Lincoln, 15 boulevard Charles De GAULLE , boîte postale 216, République du Congo, immatriculée au Registre du Commerce et du Crédit Mobilier au greffe du Tribunal de Commerce de Pointe-Noire sous le n° RCCM/CG/PNR/18 B 252.

A DECIDE:

De révoquer Monsieur Mario MARINO de ses fonctions de gérant et de confirmer Mademoiselle Camille Valentine Wanda CEZEUR en qualité de gérante unique de la société INALCA BRAZZAVILLE.

La société est désormais administrée par Mademoiselle Camille Valentine Wanda CEZEUR, en sa qualité de gérante unique, avec tous les pouvoirs qui lui sont conférés par les statuts.

Mention modificative est faite au Registre du Commerce et du Crédit Mobilier.

Maître Marcel NGAVOUKA,
Notaire.

MAITRE NOEL MOUNTOU
NOTAIRE
Titulaire d'une Etude sise à Pointe-Noire, Marché Plateau, à côté de la boulangerie MAURI du Congo, rue MPANZOU, centre-ville, Tél.: (242) 06.660.81.10;
E-Mail: noelmountounotaire1@gmail.com

«RESEAU IBN HAYTHAM POUR LES OPTIQUES ET L'AUDIOLOGIE»

Société A Responsabilité Limitée Unipersonnelle
CAPITAL: 1 000 000 FRANCS CFA
Siège social: Avenue Charles DE GAULLE, en face de l'hôtel ELAÏS,
POINTE-NOIRE, REPUBLIQUE DU CONGO

INSERTION LEGALE

Par acte en la forme authentique, en date à Pointe-Noire du treize février deux mil dix-neuf, enregistré le quatorze février de la même année, Folio 022/5 n°080, le Notaire soussigné a reçu en dépôt le procès-verbal de l'Assemblée Générale Extraordinaire de la société RESEAU IBN HAYTHAM POUR LES OPTIQUES ET L'AUDIOLOGIE SARLU.

Aux termes dudit procès-verbal, l'Assemblée Générale a, au titre des résolutions:

- Elargi l'objet social en ajoutant aux activités habituelles, Clinique d'ophtalmologie;
- Modifié l'ancien siège social, Avenue Charles DE GAULLE, Immeuble ABDALLAH, en face de l'hôtel ELAÏS, par Avenue Charles DE GAULLE, en face de l'hôtel ELAÏS.

Ladite décision a été déposée au Greffe du Tribunal de Commerce de Pointe-Noire, en date du 15 Février 2019, sous le n°19 DA 203.

Pour avis,

Maître Noël MOUNTOU,
NOTAIRE.

LA SEMAINE AFRICAINE
Bihebdomadaire d'information générale, d'action sociale et d'opinion, s'inspirant de la Doctrine Sociale de l'Eglise Catholique
Siège: Bd. Lyautey (en face du CHU)
Journal édité par la Commission Episcopale des Moyens de Communication Sociale.
B.P. 2080 - BRAZZAVILLE -
Direction: Tél: 06 600.51.44/04.105.20.77

Président:
Mgr Miguel Angel OLAVERRI,
Evêque de Pointe-Noire

Vice-Président
Mgr Anatole MILANDOU
Archevêque de Brazzaville
Directeur de Publication / Rédacteur en chef:
Albert S. MIANZOUKOUTA

Rédacteurs en chef adjoints:
Véran Carrhol YANGA (Secrétaire de rédaction)

Tel: (242) 06.668.24.72 / 01 116 63 33
Aristide Ghislain NGOUMA
(Responsable page internationale)
Tel: (242) 05 500 77 77/ 06 610 77 77
Cyr Armel YABBAT NGO
(Responsable pages nationales)
Tel : (242) 05 500 77 68 / 06 661 98 43

Infographisme:
Atelier: La Semaine Africaine
Direction: 06 600.51.44 - 04.105.20.77

Service Commercial:
Brazzaville:
Tél.: 06.889.98.99 / 05.528.03.94

Pointe-Noire:
Direction: Tel:05 557.02.03 / 06 985.41.79
Service commercial: 05 553 16 93 / 06 671 44 05

E-mail: lasemaineafricaine@yahoo.fr
Site Internet: lasemaineafricaine.net

ETUDE DE MAITRE SERGE NIATI-TSATY
NOTAIRE
Tél.: 05 553 79 24/06 827 72 46 / E-mail: etudeniati@yahoo.fr
Etude sise au 62, Avenue de Energie, en face de l'Aéroport Agostino-Neto,
Pointe-Noire
REPUBLIQUE DU CONGO

AVIS DE DISSOLUTION

Suivant procès-verbal établi par Maître Serge NIATI-TSATY, Notaire en la résidence de Pointe-Noire, en date du 17 janvier 2019, enregistré au domaine des timbres de Pointe-Noire Centre-Ville le 22 janvier 2019, sous le folio 15/11 N°529, les associés de la société PRO LOGISTICS, Société par Actions Simplifiée, ont pris les décisions suivantes:

Dissolution de la société:
Les associés décident de la dissolution de la société PRO LOGISTICS SAS, à compter du 13 février 2019.

Désignation du liquidateur:
Le cabinet SCAF est nommé liquidateur de la Société PRO LOGISTICS SAS, pour la durée de la liquidation de la société, qui prendra fin par sa clôture.

Dépôt légal: Greffe du tribunal de commerce de Pointe-Noire et enregistré sous le dépôt N°19DB 17, le 13 février 2019.

Fait à Pointe-Noire, le 20 février 2019.

Pour avis,
Maître Serge NIATI-TSATY
Notaire

Visite de Calixte Nganongo à Dolisie

Le ministre des Finances sonne la fin de la récréation à la douane!

Ensemble allons dans les réformes: est ce qu'a dit en substance le ministre des Finances, Calixte Nganongo, au cours de sa séance de travail jeudi 21 février 2019 à Dolisie, la troisième ville du pays. Au terme d'une brève visite de certaines administrations sous tutelle, notamment à Asia Congo, à la Direction départementale du contrôle budgétaire, à la Banque postale de Dolisie et à la direction départementale du Trésor du Niari, le ministre des Finances a fait une communication dans la salle des conférences de la Préfecture du Niari, en présence des autorités locales, des directeurs généraux relevant de sa tutelle, des cadres et agents des régies financières en poste dans la capitale de l'or vert, etc. Objet: expliquer à tous l'intérêt des reformes que son ministère entreprend et dont l'aboutissement est imminent, à en croire les propos de Calixte Nganongo.

Le ministre Nganongo (ph Euloge Monthana)

Visite du ministre aux régies financières de Dolisie (ph Euloge Monthana)

Pour le ministre des finances, l'interconnexion des régies financières est l'axe important de ces réformes. «Les difficultés financières actuelles requiert plus de responsabilité et de sacrifice pour relever le défi. Nos difficultés viennent de nous-mêmes les congolais. Le manque de procédures fiables conjugués avec les antivaleurs font que le pays se trouve dans cette situation difficile. Il nous faut sortir de cette situation. Cela suppose un douanier digne de ce nom, c'est-à-dire un douanier nouveau. Il nous faut à l'évidence un agent du trésor, des impôts et du contrôle budgétaire nouveaux. Le douanier nouveau que nous voulons est donc celui qui ne peut pas être au contact avec l'argent, qui s'écarte du conservatisme. L'invite aujourd'hui c'est de construire un douanier nouveau qui devra plutôt aider à mettre les dispositions à même de booster les recettes. L'agent du Trésor nouveau est celui qui fera qu'il n'y ait plus de longue file d'attente quotidienne devant le Trésor. Dorénavant, la machine fait tout, jusqu'au paiement. Le paiement se fera par ordre d'arrivée plus question de la parenté. Au contrôle budgétaire, il sera question de faciliter le temps de traitement des dossiers, avec l'aide des technologies. Il y aura donc un système d'alerte quand le délai de traitement d'un dossier a dépassé. La direction du contrôle budgétaire ne doit pas être tristement célèbre dans les retards de traitement des dossiers. Dans l'ensemble, les reformes sont avancées. Il y a nécessité de former les agents des régies financières pour actualiser leurs connaissances, promouvoir une meilleure administration de travail par une célérité de traitement des dossiers, conjuguer des synergies, créer des cohésions au sein des différentes régies. Font également parmi des reformes, l'assiduité, la ponctualité et la disponibilité au travail. Le douanier est tenu de recommander à tout usager d'aller payer au Guichet unique de dédouanement des marchandises».

Martial MVOUMBI DIBOUBI

Mouvement fédéraliste d'Afrique centrale (MFAC)

«Le pays est très mal géré», affirme Anatole Limbongo Ngoka

Le Mouvement fédéraliste d'Afrique centrale (MFAC) a organisé, du 22 au 23 février 2019 au Centre interdiocésain de œuvres (CIO), à Brazzaville, un congrès extraordinaire pour se conformer aux dispositions de la loi organique relative aux conditions de création, d'existence et aux modalités de financements des partis politiques. Les travaux étaient placés sous la direction d'Anatole Limbongo Ngoka, le président de cette formation politique créée en 1990. Depuis lors, elle ne s'était pas mise en accord avec la nouvelle réglementation administrative pour des «raisons exogènes de son fonctionnement», a-t-il expliqué.

Anatole Limbongo Ngoka

Le congrès du MFAC qui se tient quelques mois après la libération de son président de la Maison d'arrêt centrale où il a purgé 30 mois d'emprisonnement, a réuni 120 fédéralistes venus des 12 départements du pays, était une occasion pour ces délégués de revisiter le fonctionnement de ce parti à l'orée des nouvelles dispositions législatives sur la vie des partis politiques.

Promulguée en mai 2017, cette nouvelle loi transcende la loi 1901 sur les associations qui régissait le MFAC à sa création en 1990. Dans ses dispositions diverses transitoires, elle indique que les associations à caractère politique créées sous le régime de la loi du 1er juillet 1901 cessent toute activité politique dès sa promulgation. D'où l'intérêt de ce congrès dont *«la provenance des délégués confirme le caractère national du MFAC»*, a indiqué Anatole Limbongo Ngoka.

Son mouvement dit adhérer à la pensée progressiste et unioniste de Barthélemy Boganda. *«Il œuvre, en outre d'une meilleure intégration régionale pour un développement harmonieux de la sous-région, pour un changement qualitatif de la gouvernance au Congo et pour une alternance démocratique»*, a-t-il précisé.

Un crédo du général Mokoko qu'il se propose de poursuivre en tant son ancien coordonnateur national pendant la campagne électorale de 2016. «J'ai convoqué tous ceux qui étaient avec moi pendant cette campagne, donc, tous les comités de soutien: à savoir cinq délégués par département. Nous nous sommes retrouvés pour donner une consistance à ceux qui n'étaient que des structures ad 'hoc créées pour l'élection. Il fallait regarder quelle structure plus solide devrait être mise en place pour continuer le combat. J'ai donc proposé aux autres d'utiliser le récépissé de mon parti pour nous mettre en conformité avec la loi», a expliqué Anatole Limbongo Ngoka, aux militants.

Il entend poursuivre les idéaux du général Mokoko. *«Il est en prison. Ne pouvant pas poursuivre ce qu'il a commencé, c'est normal que nous qui sommes restés, puissions prendre le relai pour faire aboutir son combat du changement pour le pays»*, a-t-il ajouté.

A la question de savoir s'il a reçu le quitus du général Mokoko, Anatole Limbongo Ngoka a répondu par un non. *«On n'a pas besoin d'avoir un mandat du général parce qu'il s'agit d'un combat pour le changement du pays. Et, si tu as compris le combat du général, tu n'as pas besoin de lui demander un mandat»*, a-t-il soutenu.

Cyr Armel YABBAT-NGO

Editorial

Abus sexuels

Il en a fallu du courage au Pape François et une volonté ferme de crever l'abcès pour réunir au Vatican les Evêques et parler d'une question ultra-délicate. Les abus sexuels sur des enfants, commis par des membres du clergé ou de la hiérarchie de l'Eglise, n'est pas seulement une honte. Le Pape les qualifie de «plaies», d'abominations qui font mal à l'Eglise. De l'intérieur.

Le Pape a tenu que l'Eglise en parle; affronte le problème sans faux-fuyants, sans circonstances atténuantes. Et écoute des victimes. Nous serions bien avisés de nous inspirer d'une telle détermination à faire place nette et à ne pas nous forger une attitude ambiguë sur un problème aussi ravageur. En Afrique, il a été trop facile pendant longtemps de nous draper dans le manteau de l'innocence au motif que nos Eglises locales seraient préservées du mal frénétique d'agresser sexuellement des enfants, garçons ou fillettes. Que nos cultures n'y sont pas perméables. Voire !

L'autruche n'inspire pas la bonne attitude pour extirper un mal comme celui-là. Car, de proclamer en continu que certaines mœurs nous sont étrangères ou appartiennent seulement aux pratiques d'autres cultures, c'est nous réserver la surprise de voir demain la gangrène à nos pieds. Et puis, une Eglise est catholique parce qu'elle est universelle. Ne pas souffrir du mal qui afflige une partie du corps du Christ, c'est nous ménager des exceptions qui seront demain les bantoustans de la pensée où n'entrera même pas la Bonne nouvelle. Les abus sexuels ne doivent pas s'évaluer en «plus» ou en «moins»: ils sont et ils doivent être combattus. Par tous.

L'inculturation de la foi n'appelle aucune dispense pour condamner ou tolérer des mœurs absolument révoltantes. Il nous faut donc nous saisir du problème des abus sexuels, en faire notre préoccupation aussi, ne pas en parler de l'extérieur alors qu'il ronge de l'intérieur. Nous sommes déjà trop amenés à entendre en continu les préjugés réducteurs et avilissants sur nos prêtres. Ils sont si merveilleux d'engagement altruiste dans un monde qui nous formate à l'égoïsme que ce serait injuste de mélanger tout: un prêtre n'est pas un pédophile !

Nous dire catholiques aujourd'hui, c'est accepter d'entrer dans cette lutte-là contre les abus sexuels sans que les races et les cultures soient un facteur aggravant ou minorant. Nous sommes; nous devrions être. Sans «mais» et sans «si». Si la pédophile est une réalité moins courante en Afrique (encore que nous n'en sachions vraiment rien !), il existe à côté de ce péché-là tellement d'autres péchés sur lesquels nous fermons les yeux que nous ne pouvons réclamer des médailles de vertu. C'est ensemble que l'Eglise souffre, ensemble avec l'Afrique qui, sur ce point, ne peut s'exonérer de rien.

Nous avons ici la foi débordante, mais elle nous conduit aussi à des dépassements de lignes rouges fréquents. Le péché, me semble-t-il, n'est pas pyramidal: il n'y en a pas qui ne soit que pour les Blancs, que pour les Noirs, les Evêques ou les prêtres. Notre société africaine laïque gagnerait à s'ébrouer de toutes ses scories aussi pour aider l'Eglise dans la sainteté, car c'est l'homme qui est pécheur, pas la fonction.

Albert S. MIANZOUKOUTA

Fonction publique

Firmin Ayessa annonce la consignation des salaires de 4525 agents civils de l'Etat

Au cours de la conférence de presse qu'il a animée le samedi 23 février 2019, Firmin Ayessa, vice-premier ministre chargé de la Fonction publique, de la réforme de l'Etat, du travail et de la sécurité sociale a annoncé le début du processus de mise en œuvre des mesures d'assainissement de l'administration publique préconisées par le Gouvernement, à l'issue du recensement physique des agents civils de l'Etat.

Ce recensement a mis en lumière les lacunes du corps administratif congolais, avec un gonflement majeur de ses agents (59.288 salariés tous secteurs), mais aussi des cas fantaisistes comme toujours. Près de 5000 agents pourraient ainsi être rangés parmi les cas fictifs, des employés fantômes dont le salaire pourtant n'est pas aussi évanescent! Le discours du ministre campe un tableau qui se veut exhaustif. Il dépeint un tableau peu réjouissant. Nous le donnons à lire en intégralité.

«Mesdames et Messieurs,
Je vous remercie d'être venus nombreux à notre appel pour prendre part à cette rencontre, dont l'objet est de mettre à votre disposition, à vous de la presse, et au-delà de vous, aux agents civils de l'Etat, quelques informations liées à la mise en œuvre progressive des mesures d'assainissement de l'Administration publique congolaise, telles que décidées par le Gouvernement, lors du Conseil des Ministres du 26 novembre 2018, sur la base des préconisations contenues dans le Rapport final du recensement physique des agents civils de l'Etat.
Il est important que vous ayez la bonne et juste information pour vous permettre, à votre tour, de bien informer l'opinion afin de dissiper, demain, d'éventuels malentendus et de possibles réactions injustifiées. Pour rappel, cette opération de recensement, lancée en octobre 2016 par le Premier Ministre, Chef du Gouvernement, a abouti à des résultats de trois ordres:
Première sorte de résultats:
Le dénombrement d'un effectif global de 59.288 agents civils de l'Etat en activité, à la date du 1er janvier 2019;
Deuxième sorte de résultats:
La mise en lumière de la structure et des caractéristiques de notre fonction publique, à travers notamment la répartition géographique et technique des personnels, par département, par ministère, par catégorie, par sexe, et par tranches d'âges avec des prévisions des départs à la retraite, sur cinq (5) et dix (10) ans.

Firmin Ayessa

A partir de cette photographie, on sait aujourd'hui «qui fait quoi et où». En outre, il est à noter la présence de nombreux agents en instance d'affectation ou en surplus dans certains ministères, tandis que les déficits en personnels sont criants à l'intérieur du pays.
Troisième sorte de résultats:
Le décèlement de graves irrégularités sur les carrières administratives et les éléments de rémunération de certains agents civils de l'Etat. Cet état de choses a conduit le Gouvernement à décider de la mise en œuvre de seize (16) mesures urgentes et six (6) mesures d'accompagnement.
Parmi les mesures urgentes, je cite en premier celle qui va entrer en vigueur dès la paye des salaires des agents civils de l'Etat de ce mois de février 2019, et qui pourra faire couler encre et salive.
Cette mesure c'est la consignation, dans un mode de règlement (MDR) spécial de contrôle, des salaires de 4 525 agents qui ne se sont pas présentés au recensement, en dépit de nombreuses occasions de rappel aménagées par l'Administration.
Ce MDR spécial est créé. Les salaires du mois de février 2019 de ces agents ne seront pas virés sur leurs comptes bancaires, pour des besoins de contrôle. Ces agents sont appelés à apporter la preuve de leur appartenance à l'administration publique. Il s'agit là d'une autre forme de contrôle, pour connaître la situation réelle de ces agents, au cas par cas.
Il faut préciser qu'il s'agit d'une simple consignation de salaire et non d'une suspension ou d'une suppression de salaire. Un site sera ouvert à l'école africaine des chemins de fer sise à Mpila, à partir du lundi 11 mars 2019, pour recevoir ces agents, selon un calendrier qui sera largement diffusé et affiché dans les différentes administrations publiques.
Les dispositions et modalités nécessaires sont prévues pour la réception et le traitement diligent de toutes les réclamations liées au recensement. Les agents qui apporteront les justificatifs validés, seront intégrés dans la base des données des agents civils de l'Etat.
Pour ceux qui, une fois de plus, ne se seront pas présentés audit site, dans un délai d'un (1) mois, le Gouvernement prendra acte de leur inexistence et les sortira, tout simplement, des effectifs de la fonction publique.
Je voudrais aussi vous annoncer que les autres mesures sont en cours d'exécution. Il s'agit, notamment, pour ne pas les citer toutes: de la création d'un nouveau fichier des allocations familiales, en remplacement du fichier actuel établi en grande partie sur la base de fausses déclarations. En temps opportun, les agents civils de l'Etat seront avisés sur les dispositions pratiques liées à la mise en œuvre de cette tâche; du retrait systématique des primes et indemnités indûment perçues par certains agents civils de l'Etat. L'exécution de cette mesure est effective depuis plus d'un an et se poursuit sans complaisance; de l'authentification des diplômes, des textes de recrutement ou de promotion, présentés par les agents lors du recensement.
Pour la mise en œuvre de toutes ces mesures, le Premier Ministre, Chef du Gouvernement a mis en place, sur instruction de Son Excellence Monsieur le Président de la République, et par Note de service n° 0005/PM/CAB du 16 janvier 2019, un Comité interministériel élargi à toutes les administrations publiques concernées.
Pour terminer, je sollicite la totale implication de la presse, dans la sensibilisation de toute la communauté des fonctionnaires et autres agents civils de l'Etat, en les exhortant au sens de responsabilité et au civisme.
J'en appelle à chaque agent civil de l'Etat de suivre et d'appliquer, sans indifférence ni négligence, toutes les indications utiles émanant du Comité interministériel chargé de la mise en œuvre des mesures préconisées par le Rapport final du recensement.
Il y va du bien de l'administration publique, du bien de l'Etat et de nous tous. Assainir la gestion des personnels de l'Etat c'est une exigence de bonne gouvernance. Combattre les ramifications des antivaleurs dans l'Administration publique, afin de parvenir à une bonne maîtrise de la masse salariale, c'est encore et toujours une exigence de bonne gouvernance. Si, tous ensemble, nous y parvenons, nous nous engagerons alors, avec assurance, dans les autres étapes du vaste chantier de la gestion rationnelle de notre Fonction publique. Je pense notamment à: l'étape de l'enrôlement biométrique des agents recensés; la mise en place du système intégré de gestion des ressources humaines de l'Etat, grâce au numérique».

CONSEILS ASSOCIÉS EN AFRIQUE
«C2A CONGO»
Avenue Marien Ngouabi, Imm. SCI les Cocotiers, 1er étage appt 102
BP 4905 Pointe-Noire
Tél.: 06 953 97 97

TOTAL CONGO SERVICES GROUPEMENT D'INTERET ECONOMIQUE

Siège Social: Avenue Raymond Poincaré
Centre Ville, BP: 761 Pointe-Noire
RCCM: CG/PNR/19 C 1

CREATION D'UN GROUPEMENT D'INTERET ECONOMIQUE A POINTE-NOIRE.

Aux termes du Contrat constitutif établi en la forme sous seing privé et déposé au rang des minutes du Notaire, Maître Marcel NGAVOUKA, il a été créé un Groupement d'Intérêt Economique ayant les caractéristiques suivantes:

- **Dénomination du GIE:** TOTAL CONGO SERVICES;
- **Adresse du GIE:** Avenue Raymond Poincaré, BP: 761, Centre-ville, Pointe-Noire;

Objet du GIE: Réalisation des services suivants (non exhaustif) au profit de TOTAL E&P CONGO et de TOTAL CONGO SA:

Sécurité;
Immobilier;
Support RH (Administration, paie et formation);
Système d'information et de télécommunication;
Responsabilité sociétale;
Juridique;
Communication externe;
Fiscalité de droit commun.

- **Durée de vie du GIE:** 20 ans;

- **Directeur Général:** Monsieur DEFFONTAINES Martin Pierre Gérard;

- **Commissaire aux comptes:** KPMG CONGO.

Dépôt au greffe du tribunal de commerce de Pointe-Noire, du contrat constitutif du GIE sous le numéro 19 DA 191, le 13 Février 2019

Déclaration d'immatriculation au RCCM de Pointe-Noire sous le numéro CG/PNR/19 C 1 du 13 Février 2019.

Pour avis.

CONSEILS ASSOCIÉS EN AFRIQUE
«C2A CONGO»
Avenue Marien Ngouabi, Imm. SCI les Cocotiers, 1er étage appt 102
BP 4905 Pointe-Noire
Tél.: 06 953 97 97

MANCO S.A.S

Société par Actions Simplifiée au Capital de 1 000.000 FCFA
Siège Social: Quartier Grand Marché vers Crédit du Congo
Pointe-Noire
RCCM: CG/PNR/19 B 59

CREATION D'UNE SOCIETE A POINTE-NOIRE.

Aux termes des statuts établis en la forme sous seing privé et déposés au rang des minutes du Notaire, Maître Marcel NGAVOUKA et de la déclaration notariée de souscription et de versement du capital social, reçus par le Greffe du Tribunal de Commerce de Pointe-Noire le 11 Février 2019, il a été constituée une société par Actions Simplifiée ayant les caractéristiques suivantes:

Dénomination sociale: MANCO S.A.S;

Adresse du siège social: Quartier Grand Marché CQ Lumumba, vers Crédit du Congo;

Objet social: Développer et promouvoir à des fins publicitaires les marques des produits commercialisées par la société mère FOOD PRODUCTS INTERNATIONAL LIMITED (FPIL).

Et plus généralement, toutes opérations de toute nature se rattachant directement ou indirectement à l'objet social et à tous autres objets similaires ou connexes qui seraient de nature à favoriser le développement des affaires de la société mère en République du Congo se rattachant à l'objet social ci-dessus.

Durée de vie de la société: 99 ans;

Gérant de la société: Monsieur DE GREEF NICOLAS DOMINIQUE.

Dépôt au greffe du tribunal de commerce de Pointe-Noire, des statuts et de la déclaration notariée de souscription et de versement du capital social sous le numéro 19 DA 170, le 11 Février 2019.

Déclaration d'immatriculation au RCCM de Pointe-Noire sous le numéro CG/PNR/19 B 59 du 11 Février 2019.

Pour avis.

Union pour un mouvement populaire (UMP)

Okombi Tsalissan appelle les animateurs du parti à mouiller le maillot

Le président de l'UMP, parti du centre, Digne Elvis Okombi Tsalissan, qui est également député de la circonscription unique de Ngo, dans le département des Plateaux, a lancé samedi 23 février 2019, à Brazzaville, la campagne d'adhésion au parti.

Digne Elvis Okombi Tsalissan

«UMP: le défi d'une génération consciente!», tel est le slogan de ce parti du centre, leader en terme d'élus. En effet, l'UMP qui a déjà totalisé ses dix ans d'existence compte à son actif deux députés et neuf conseillers départementaux. La longue marche commençant par le premier pas, l'UMP qui n'entend pas être surprise par les échéances électorales futures, s'organise déjà pour ne pas laisser l'espace libre. «Il faut déjà occupé le terrain», disent les militants et sympathisants de cette formation politique.

S'adressant aux militants, Digne Elvis Okombi Tsalissan a mis un accent particulier sur la méthode et l'engagement. «Loin du populisme ordinaire de mobilisation stérile, il s'agit ici d'identifier, de faire adhérer, de former et de fidéliser les camarades. Conscient des enjeux qui pointent à l'horizon, il est important de se mettre en ordre de bataille. N'oubliez jamais, les amis, que nous sommes des hommes et des femmes de devoir. Allez dire au peuple que l'heure du rassemblement autour des valeurs de la démocratie a sonné. Dites au peuple que le parti du peuple leur ouvre ses portes pour qu'ensemble nous allions plus loin. J'appelle donc les différentes instances du parti à plus de rigueur dans l'accompagnement de ces instructions. Premier militant de ce parti, je serai à vos côtés. Pour réussir cette mission, vous avez besoin de trois éléments: le premier, la méthode; le deuxième, la méthode; le troisième, la méthode», a-t-il indiqué. Pas donc de succès sans méthode, les animateurs de ce parti sont appelés à mouiller le maillot «pour que tout jeune congolais parle UMP».

Pascal AZAD DOKO

Education

Raul Mateus Paula a témoigné le soutien de l'Union européenne au ministre de l'Enseignement

L'ambassadeur, chef de la délégation de l'Union européenne au Congo, Raul Mateus Paula, a rencontré le ministre de l'Enseignement primaire, Anatole Collinet Makosso, le jeudi 21 février 2019. Cette rencontre a permis au diplomate européen de mieux s'imprégner des défis, les stratégies et les priorités définies par le Gouvernement dans le secteur de l'éducation de base.

Faisant le tour d'horizon sur des préoccupations de l'éducation de base, le ministre Anatole Collinet Makosso a présenté à son interlocuteur, une courbe démographique, avec le nombre croissant des jeunes qu'il faut scolariser.

Le diplomate Raul Mateus Paula a, quant à lui, précisé que l'Union européenne est essentiellement concentrée dans les secteurs d'appui de la diversification de l'économie, des infrastructures, de l'environnement, de l'assainissement, de l'appui à la société civile, avec les questions portant sur les droits de l'homme et la bonne gouvernance. *«L'Union européenne n'appuie pas directement le secteur de l'éducation. Mais, elle est un acteur majeur en possédant des instruments pour intervenir dans le secteur éducatif»*, a-t-il précisé.

A noter que l'Union européenne finance à plus 60%, le partenariat mondial pour l'éducation. Bien que le Congo soit membre de ce partenariat depuis 2015, il n'en est pas encore bénéficiaire. Le dialogue se poursuit pour voir comment le pays peut bénéficier d'une allocation de ce partenariat de l'éducation mondiale», a expliqué Raul Mateus Paula.

«Il est possible que les agences du système des Nations Unies, comme l'Unesco et l'Unicef puissent contribuer pour apporter leur assistance au système éducatif congolais», a-t-il ajouté.

Il a, en outre, proposé de revisiter cette stratégie de l'éducation qui date depuis 2015. *«Il faut la réadapter»,* a dit le diplomate européen qui, par ailleurs, pense qu'il faut améliorer les statistiques pour que les acteurs impliqués dans l'éducation, telles que la Banque mondiale, l'Unicef et l'Unesco puissent jouer un rôle important.

Raul Mateus Paula

José Antonio Garcia Gonzalez

Intensifier la coopération avec Cuba

Reçu en audience le mardi 19 février 2019, l'ambassadeur cubain au Congo, José Antonio Garcia Gonzalez, a annoncé que le Congo et son pays se sont engagés à renforcer leur accord de coopération dans le domaine de l'éducation, en procédant à un travail technique, dans le cadre d'un projet d'envoi au Congo d'enseignants cubains pour la formation en langue espagnole.

«La coopération se porte très bien entre les deux pays et un travail est en train de se réaliser pour marquer la cadence», a dit José Antonio Garcia Gonzalez qui a prôné l'approfondissement des relations avec le Congo. Les deux personnalités ont aussi abordé le sujet relatif à l'alphabétisation.

Le ministre Anatole Collinet Makosso a reconnu l'expérience cubaine en matière d'alphabétisation. Il a souhaité que le pays s'inspire de cette expérience.

Philippe BANZ

Fawé-Congo

Aline Olga Louzaniabeka reçue en audience par Destinée Doukaga

Elue présidente le 28 décembre 2018, de l'antenne nationale du Forum des éducatrices, Fawé-Congo, Mme Aline Olga Louzaniabeka, lieutenant-colonel des Forces armées congolaises, a été reçue en audience le vendredi 15 février 2019 par Mme Destinée Hermella Doukaga, ministre de la Jeunesse. *«Nous avons échangé sur plusieurs problématiques qui concernent la jeunesse, les femmes, les jeunes et les filles. Nous avons également essayé de projeter nos idées par rapport au mois de mars. Nous avons arrêté un certain nombre d'activités que nous réaliserons ensemble»,* a déclaré la présidente du Fawé-Congo.

Poignée de main entre Destinée Hermella Doukaga et Aline Olga Louzaniabeka

Depuis 2009 jusqu'en 2016, le Fawé-Congo a eu pour activité phare l'émulation scolaire de 100 meilleures filles aux examens d'Etat, soit 50 au Bac et 50 aux BEPC. Les 50 meilleures filles admises au Bac recevaient chacune une enveloppe de 100000 F.Cfa… Quant aux cinquante meilleures filles admises au BEPC, elles recevaient chacune une enveloppe de 50.000 F.Cfa, un lot de cinq cahiers de 288 pages, plus un dictionnaire de français Petit Larousse…Les cinq premières au Bac et BEPC recevaient également un ordinateur portable.

Malheureusement, depuis 2016, le Fawé-Congo a cessé d'organiser cette émulation scolaire pour des difficultés financières. *«Nous devons travailler la main dans la main avec le ministère de la Jeunesse pour conscientiser la jeunesse, à les éloigner de la violence. Nous voulons les écarter du mauvais chemin. Pour cela, il faut leur proposer quelque chose de meilleur. Nous prévoyons de descendre dans les écoles et Universités où nous avons des cellules d'écoute pour essayer avoir des dialogues avec les jeunes filles, parler avec elles et essayer de faire notre maximum auprès des autorités d'éradiquer tant soi peu certains maux qui minent les femmes», a-t-elle indiqué.*

KAUD

Coup d'oeil en biais

Une femme accouche seule, en pleine rue, à Mfilou

Ce n'est pas la première fois qu'on entend ce genre d'histoire. Des femmes enceintes accouchent parfois dans des endroits assez incongrus. Lundi 25 février 2019, à 9h30, rue Météo, à Mfilou-Ngamaba, une femme enceinte souffrant de douleurs intenses s'est mise à saigner. Elle a compris que son bébé était en train de sortir. Elle s'est affalée dans une touffe d'herbe et a accouché toute seule de son bébé. Le voisinage a vite volé à son secours. Un homme a décidé de prêter sa brouette. Mais,le bébé, bien portant, était déjà dans les bras de la mère.

Une femme enceinte meurt par électrocution après une tempête

Jeudi 21 février 2019, une grande tempête a soufflé sur Brazzaville. Et la pluie qui l'a suivie a causé d'importants dégâts. Des arbres ont été déracinés, obstruant certaines chaussées, comme à l'arrêt Tourisme, sur le prolongerment de l'avenue Maréchal Lyautey, et en face de la Station Total située à côté de l'ambassade de Chine. Des ouvrages publics ont été inondés et des véhicules embourbés dans le sable. Plus grave encore, la mort par électrocution d'une femme enceinte à Kanga-Mbanzi, un quartier de Talangaï, le sixième arrondissement. Elle a marché sur un câble sans gaine, semble-t-il. Beaucoup de Brazzavillois ont, avec raison, maudit cette pluie qui, curieusement, n'a pas duré plus d'une heure. Les arbres des artères de Brazzaville, vieux et jamais élagués, sont devenus un danger.

Les présumés assassins d'un élève à Owando sous les verrous

Un père de famille avait porté plainte contre X pour disparition le 6 février 2019 de son fils, qui était élève au lycée d'Owando et conducteur de taxi-motos aux heures libres. La police s'est rapidement mise au travail. Elle a pu ainsi mettre la main sur deux personnes qui ont avoué leurs forfaits. Il s'agit d'Alphonse Ngambaka et de son fils, Franck. Ils ont tué le jeune élève, ravi sa moto qu'ils ont vendue au prix de 90.000 Francs CFA, à Ombondza, un village situé à quelques kilomètres du chef-lieu de la Cuvette. Ils sont tous deux sous les verrous.

Avenue de la Base: l'installation d'une église sauve les usagers

Sur une longue distance, entre l'arrêt Premier arrêt et l'arrêt CEG, il n'y avait pas d'arrêt de bus sur l'avenue de la Base (elle ceinture l'aéroport international Maya-Maya), au quartier la Poudrière. Voilà qu'il y a moins de deux semaines, les usagers de cette route goudronnée ont été agréablement surpris par l'érection de quatre ralentisseurs (dos d'âne) et la mise à disposition de deux arrêts de bus, un de chaque côté de l'avenue. Mais la promptitude avec laquelle a été mis aux normes ce tronçon de route ne serait pas un geste fortuit. A cet endroit se trouve le temple d'une église de réveil d'un homme fortuné...

Le torchon brûle entre la FENASAS et la ministre de la Santé

La FENASAS (Fédération nationale des agents de santé et des affaires sociales) n'entend plus subir les événements. Trop, c'est trop. Son secrétariat général et les sections syndicales ont fait une déclaration dans laquelle ils dénoncent le non-respect par la tutelle ministérielle des conclusions issues du dialogue social tenu du 9 au 11 octobre 2018. Ils déplorent la paralysie du Comité mixte paritaire mis en place par la ministre de la Santé, et qui ne s'est jamais réuni pour une prise de contact; ils s'insurgent contre le maintien du DG par intérim du CHU-B même si le nouveau DG nommé par décret présidentiel n'a pas encore pris ses fonctions. De même que l'attitude du directeur du laboratoire national de santé public qui a dissous la section FENASAS sous-section Santé-population de cette structure alors qu'il n'en a pas qualité.

Taximen hors-la loi sur nos chaussées

Certains chauffeurs de taxi s'arrêtent carrément sur la chaussée sans clignoter, pour prendre les clients le long de la route. Ces arrêts brusques provoquent des embouteillages. Parfois, ça se termine par des coups de gueule ou des injures entre chauffeurs. Malheureusement, les agents de la police routière laissent parfois faire.

Le fleuve Congo menacé par des pollueurs en liberté

Le fleuve Congo est écumé par des unités flottantes, parmi lesquelles celles appelées daka-dakas, à cause du rythme de vrombissement de leurs moteurs à diesel. Ils consomment moins de gas-oil que les moteurs ordinaires à essence, mais polluent l'atmosphère et les eaux en dégageant une quantité énorme de fumée. Des passagers absorbent cette fumée, mais restent de marbre. Et force est de constater que certaines personnes préfèrent se faire embarquer dans ces baleinières que dans les traditionnels convois motorisés moins polluants.

«Le Développement est le nouveau nom de la Paix» (Pape Paul VI)

Communication

S'approprier les nouveaux outils de communication comme Y'ello Blogging

La Fondation MTN Congo en partenariat avec France volontaires Congo, a lancé vendredi 22 février 2019, une plateforme innovante de promotion de la vie associative, appelée Y'ello Blogging. Elle consiste à renforcer les capacités des organisations de la société civile congolaise. La cérémonie de lancement s'est déroulée en présence de M. Jean-

Mme Marguerite Homb reçevant l'attestation de participation des mains de l'expert, en présence de Djibril Ouattara

Claude Boukono, directeur de cabinet du ministre de la Recherche scientifique et de l'innovation technologique, et de M. Djingareye Harouna, responsable du volontariat international Afrique centrale et de l'Est et représentant national de France volontaires.

Le programme Y'ello Blogging est le fruit du partenariat entre la Fondation MTN Congo et France volontaires qui permet aux organisations de la société civile congolaise de renforcer leurs capacités dans le domaine de la communication, en vue de les encourager et de les aider à s'approprier l'outil internet dans un monde en pleine mutation.

Djibril Ouattara, directeur général et président exécutif de la Fondation MTN Congo, a remercié M. Djingareye Harouna pour la confiance placée dans la Fondation MTN Congo. *«MTN, au travers de sa fondation se veut être un acteur de développement, le fer de lance de la transformation digitale au Congo. Y'ello Blogging est un outil fédérateur pour les organisations de la société civile pour s'ouvrir à un monde numérique sans frontière».*

Pendant une semaine de formation, 23 organisations de la société civile parmi lesquelles, Association congolaise Accompagner (ACA), Scouts et guide du Congo, ont partagé leur expérience dans le domaine de la communication sur différents modules, notamment dans l'éducation, la santé, l'environnement, sous la supervision de deux experts étrangers. Des attestations de fin de formation ont été décernés aux apprenants.

Pascal BIOZI KIMINOU

Régulation

Faire prendre au courrier la voie la plus rapide

La direction de la régulation des postes et des communications électroniques a publié vendredi 22 février dernier le rapport du 4e trimestre 2018. Il porte sur les données statistiques recueillies auprès de douze opérateurs sur les seize autorisés. Pour les sociétés IBS Services et IGS Express, le recueil des données statistiques se fera les trimestres 2019 à venir, en raison de leurs statuts d'opérateurs nouvellement entrants. Le chiffre d'affaires généré en ce trimestre est de 337 166 835 FCFA pour un trafic de 12 603 objets acheminés et distribués dans les deux zones de couverture.

Le chiffre d'affaires de ce rapport est celui réalisé par les opérateurs postaux privés dans le segment du courrier et colis express au 4e trimestre 2018. Le revenu total relatif à la fourniture du service postal pendant cette période s'élève à 337 166 835 FCFA. DHL demeure l'opérateur leader disposant de la part de marché la plus significative avec plus de 85%. En ce trimestre analysé, le trafic international réalise plus de 93% de chiffre d'affaires contre plus de 7% de celui en national.

Selon le rapport, on peut affirmer que c'est au cours du quatrième trimestre 2016 que l'on a enregistré le chiffre d'affaires le plus significatif. Cependant, en comparant 2018 à 2017, il a été constaté des variations positives chez deux opérateurs: DHL International Intégral Service et Partners Express. Dans l'ensemble, et à la même période de l'année, 2017 et 2018 ont donné des chiffres d'affaires moins conséquents que ceux de 2016.

Le marché postal au cours de ce dernier trimestre, comparativement à celui de 2017, connait une tendance négative de près de 22%. Par ailleurs, on remarque une baisse significative du trafic au cours de ces deux derniers trimestres annuels.

Le parc en moyens roulants permettant l'acheminement et la distribution des envois postaux de manière générale n'a pas subi de notables changements en ce trimestre en comparaison avec les deux troisièmes trimestres 2017 et 2018. Cependant, il sied de constater que trois opérateurs se détachent en équipements motorisés: Gx International, DHL et Bolloré Logistics Express.

Pour ce qui est des délais de distribution tant pour les colis que les courriers, il est noté que les opérateurs couvrant Brazzaville et Pointe-Noire remplissent leurs obligations de distribution au plus tard dans les quatre jours.

En effet, plus de 80% des distributions se font les deux premiers jours. Cependant, en fonction de la distance et les moyens d'accès difficiles, les opérateurs couvrant les villes intérieures délivrent les envois postaux en 3 ou 4 jours pour les colis.

Le marché postal à ce jour compte quatorze opérateurs postaux privés dont les sièges se trouvent essentiellement dans les grandes métropoles de Brazzaville et de Pointe-Noire.

Par ailleurs, on note la présence de 48 points d'accès (agences) disséminés dans les villes principales et secondaires comme Brazzaville, Pointe-Noire, Dolisie, Nkayi, Ouesso et Sibiti.

Aybienevie N'KOUKA-KOUDISSA

Qui me répondra?

Les kiosques Mobile money de la Société MTN battent le record dans la ville-capitale; ils sont visibles partout. Pourquoi ceux d'Airtel money ne sont-ils pas autant visibles?

Brice Miambanzila (Moungali, Brazzaville)

Elevage

Rattraper le retard en élevage des produits carnés

Le Congo, pays propice à l'élevage, n'arrive pas à satisfaire les besoins en produits d'origine animale de sa population. 70 % des importations des produits alimentaires sont constitués de produits carnés. Le Congo importe chaque année pour plus de 700 milliards de francs Cfa d'aliments, au moins 500 milliards étant des produits carnés, selon le ministre d'Etat Henri Djombo, ministre de l'Agriculture, de l'élevage et de la pêche. Ces importations épuisent les réserves de change du pays et du fait aussi de leur qualité sanitaire et nutritive douteuse influent et impactent négativement sur la santé humaine. Le pays ne peut développer son élevage qu'avec des services vétérinaires performants et en phase avec les normes internationales édictées par l'Organisation mondiale de la santé animale (OIE), créée en 1924, dont le Congo est membre depuis 1986. Pour développer l'élevage, il est nécessaire et indispensable que le pays dispose de services vétérinaires performants. Le Dr vétérinaire Jeannin Ndamba, consultant auprès des organismes d'appui au développement, dans une interview, nous édifie sur le rôle et l'importance des services vétérinaires dynamiques.

Jeannin Ndamba

Pouvez-vous nous dire si le Congo a vraiment des services vétérinaires opérationnels et performants répondant aux normes internationales?

Cette question peut être répondue en deux volets. Pour le premier volet, vous savez qu'au niveau du ministère de l'Agriculture, de l'élevage et de la pêche, il y a une direction générale de l'élevage. C'est cette direction qui coordonne tous les aspects liés à la santé animale. C'est sous cette direction générale que nous avons la direction de la santé animale. Tous les services vétérinaires travaillent pour assurer la prévention ou le traitement des maladies animales, organisent la surveillance du territoire en s'appuyant sur les textes légaux qui existent, mais également devraient s'appuyer sur les services ou les structures vétérinaires chargés de la question. Mais, il se trouve que le pays accuse quand même une faiblesse en la matière, peut-être pas de législation, puisque nous travaillons sur la base de la législation de la CEMAC et propre au Congo, également nous travaillons en lien avec l'organisation mondiale de la santé animale. Mais, la faiblesse chez nous ce sont des structures comme les laboratoires, les centres de recherche pour la production des vaccins, analyser les diagnostics de certaines maladies. A ce niveau-là nous accusons une faiblesse. Nous avions à l'époque un centre vétérinaire de recherche et zootechnique, qui travaillait beaucoup sur la peste porcine africaine et aussi envisageait la production des vaccins, mais contre toute attente, ce centre a été fermé. De ce côté-là nous avons une faiblesse au niveau national, parce que les laboratoires ou les centres de recherche ne concentrent pas seulement à Brazzaville. En fonction de la nécessité, de la demande, des caractéristiques écologiques, on peut avoir des relais de ces structures à l'intérieur du pays. Fort heureusement, nous collaborons avec l'OIE pour bénéficier de tout ce que l'organisation met à la disposition des Etats membres, à savoir le réseau des laboratoires de référence, les méthodes de diagnostic, les méthodes de contrôle sur la qualité des vaccins, de surveillance, des méthodes d'éradication des maladies animales. Nous profitons de tous ces outils que l'OIE met à la disposition des membres. Mais en termes des structures, il nous faut des laboratoires pour le contrôle des maladies pour la production des vaccins, parce que c'est quasi inexistant.

Elevage des aulacodes

Est-ce que les abattoirs qui existent répondent aux normes ?

Il n'y a pas d'abattoirs dignes de ce nom. Le dernier abattoir qui a existé à Brazzaville, c'est celui de Kinsoundi. Mais, progressivement il est tombé en désuétude, parce que dans la zone où il était implanté, c'est maintenant habitée. Les installations sont devenues vétustes. Ce qu'on appelle abusivement abattoirs à Brazzaville, ce sont de petites tueries. Il y a maintenant au niveau de la ville d'Oyo dans le département de la Cuvette un abattoir qui répond aux normes internationales. A Brazzaville, ce sont des espaces dédiés pour abattre des animaux, mais sans respect des normes des installations où des conditions hygiéniques sont douteuses. Même dans des villes comme Pointe-Noire, Dolisie, ce qui existe est complétement vétuste et dépassé. L'abattoir est un établissement industriel destiné à la préparation des viandes et des produits d'origine carnée et animale. C'est un établissement qui doit répondre aux normes de ses installations et aux normes hygiéniques. Nous n'avons pas de type d'établissement à Brazzaville.

Quels sont les défis de la santé animale au Congo quand on sait que la peste chez les petits ruminants, la fièvre aphteuse, la rage et la résistance antimicrobienne sévissent ici?

Vous savez que tout être vivant qu'il soit animal, végétal et soit humain est confronté dans son cycle de vie des problèmes des maladies. Les animaux n'échappent pas à cela. C'est un double défi. Il y a le défi de la santé publique animale et la santé publique humaine. Par exemple, la rage est une zoonose, une maladie transmissible qui peut contaminer l'animal que l'homme. Il y a un défi économique et commercial, dans la mesure où nous ne sommes pas exclus des échanges sur des produits carnés. Il faut que le pays renforce les dispositifs des contrôles sanitaires, de surveillance. Le corpus légal existe, parce qu'il y a des lois. Il faut aussi se doter des structures des services vétérinaires, des laboratoires pour parer aux maladies qui sont susceptibles d'attaquer les animaux. Une fois qu'il y a une suspicion de rage on peut prendre des mesures qui s'imposent sur le plan administratif. Mais pour la confirmation de la suspicion, nous faisons souvent recours aux laboratoires extérieurs. Il nous coûte cher et prend du temps pour obtenir des résultats. C'est de même lorsqu'il y a suspicion de la peste des petits ruminants, la fièvre aphteuse. On prend des mesures sur le plan administratif, médico-légal. Pour la confirmation, pour la recherche dans les laboratoires, nous sommes obligés de nous référer aux laboratoires extérieurs. Il y a défi aussi parce que nous échangeons avec des pays voisins et ce n'est pas toujours aisé, parce que ces pays sont aussi confrontés aux mêmes difficultés que le Congo. Nous avons le problème de la porosité des frontières. Une peste des petits ruminants peut quitter un pays voisin et rapidement peut se répandre chez nous. Il faut donc du personnel qualifié, donc formé au niveau des frontières. Aujourd'hui, le ministère de l'Agriculture ne dispose pratique plus du personnel qualifié. C'est aussi un problème. Le défi, c'est aussi un pays qui reçoit de l'extérieur ce que nous consommons.

Le ministère de l'Agriculture, de l'élevage et de la pêche a reçu une équipe d'experts de l'OIE du 22 au 31 janvier 2019 pour appuyer les services vétérinaires congolais, en vue de les redynamiser. Comment appréciez-vous cette assistance internationale?

Je pense que cela rentre dans l'ordre normal des choses. Surtout que le Congo est membre de l'organisation mondiale de la santé animale, c'est tout à fait normal que ces experts viennent nous assister pour se rendre compte de l'application des outils de l'organisation pour améliorer les prestations des services vétérinaires. C'est dans le cadre de la coopération et de la collaboration internationales que cette équipe d'experts est arrivée au Congo pour bénéficier de l'expertise de l'OIE.

Les produits d'origine animale représentent la majeure partie des importations congolaises des denrées alimentaires. Que dites-vous de cette anomalie?

Malheureusement, c'est ça qui s'impose à nous. Cela s'est développé au moins sur trois décennies, progressivement la production nationale s'est faite supplanter par les importations. C'est un problème important, délicat qui préoccupe aussi bien les gouvernants que les rares producteurs qui ont le courage d'investir dans le secteur agropastoral. Est-ce que c'est une bonne chose, je dirai non, parce que ces importations contribuent à déséquilibrer la balance commerciale. Importer les produits d'origine animale en grande quantité, nous enrichissons les filières animales de l'extérieur, les producteurs de la viande de bœuf, de poulet, des producteurs d'oignon et bien d'autres. Nous perdons beaucoup d'argent. C'est une bonne partie des emplois qui, pouvaient être crées au niveau local. Il s'agit là, avec le recul du temps, d'une opportunité pour relancer la production au niveau national et faire une substitution progressive et partielle des importations par la production locale. Maintenant, c'est un travail que le Gouvernement doit engager en faisant asseoir des politiques, des stratégies, des plans pouvant faire de telle sorte que les producteurs locaux récupèrent une partie du marché. Il faut un dialogue entre les pouvoirs publics et les producteurs locaux pour récupérer une partie de ce marché. Le problème est à ce niveau-là, que les pouvoirs publics et le secteur privé développent des stratégies communes. Le plan national de développement (PND) 2018-2022 qui a été adopté veut asseoir la croissance économique sur le secteur privé. C'est le secteur privé qui est le moteur de la croissance et de la création de richesse. C'est une opportunité pour ne plus dépenser autant de sommes d'argent à l'extérieur. C'est désastreux, alors qu'il y a un marché pour les producteurs nationaux. Il faut donc un dialogue entre le Gouvernement et le secteur privé pour affronter le problème des importations.

Propos recueillis par
Philippe BANZ

Sahel

Un investissement durable et ambitieux sur le climat

La capitale nigérienne Niamey a accueilli un sommet sur le climat, qui a réuni lundi 25 février 2019 les chefs d'Etat et de gouvernement de 17 pays du Sahel pour valider un plan d'investissement climatique de 400 milliards de dollars sur 12 ans. A ce sommet ont participé d'autres dirigeants du continent concernés par la problématique tel le Congolais Denis Sassou Nguesso, président de la Commission du bassin du Congo qui héberge le deuxième poumon écologique mondial après l'Amazonie. A l'instar du roi Mohammed VI du Maroc, l'engagement du président congolais dans ce domaine est reconnu.

Les dirigeants de la planète lors d'un sommet sur le climat (Ph d'arch)

A Niamey, les dirigeants ont planché sur le plan élaboré pour la période 2018-2030 qui concerne 17 Etats de la bande sahélienne, allant de l'Océan atlantique à la Corne de l'Afrique. Notamment: le Bénin, le Burkina Faso, le Cameroun, le Cap Vert, la Côte d'Ivoire, la Gambie, la Guinée Conakry, Djibouti, l'Ethiopie, l'Erythrée, le Mali, la Mauritanie, le Niger, le Nigeria, le Sénégal, le Soudan et le Tchad. C'est un plan très ambitieux, qui est «la traduction des engagements de nos Etats à travers l'Accord de Paris sur le réchauffement climatique», selon Almoustapha Garba, ministre nigérien de l'Environnement. Son coût est estimé à environ 400 milliards de dollars soit plus de 350 milliards d'euros.

Ce plan requiert un programme prioritaire axé sur six projets visant diverses actions sur le terrain, pour «limiter» les émissions des gaz à effet de serre et pour permettre aux populations «de s'adapter aux changements climatiques». Ce programme prioritaire, qui doit «être mis en œuvre sans attendre», sera soumis aux partenaires techniques et financiers lors d'une table ronde ce mardi 26 février «en vue de son financement», a fait noter le ministre Garba. Il a rappelé qu'«à travers l'Accord de Paris, les pays développés à l'origine du réchauffement du climat se sont engagés à mettre à la disposition de l'ensemble des Etats parties (à l'accord) les ressources financières nécessaires pour mener ces différentes actions en vue d'arriver à l'objectif global de limiter le réchauffement de la planète».

La région du Sahel, qui abrite plus de 500 millions d'habitants couvre une superficie d'environ 10 millions de Km². A la différence du Maghreb où les oasis bien que menacées constituent une partie de la solution face aux changements climatiques, cette région reste extrêmement vulnérable face au phénomène des changements climatiques, ce qui fragilise à la fois les conditions de vie des populations et les écosystèmes. L'érosion côtière y est de plus en plus accentuée avec un à deux mètres par an au Sénégal et à Djibouti et vingt à trente mètres par an dans le golfe de Guinée.

Le sommet de Niamey permettra donc de soumettre à la validation des chefs d'Etat et de gouvernement le plan d'investissement climatique élaboré par des experts des 17 Etats concernés.

Aristide Ghislain NGOUMA

Sénégal

Proclamations contradictoires sur le scrutin présidentiel

Le premier tour de l'élection présidentielle qui a opposé le président sortant Macky Sall à quatre autres candidats s'est tenu dimanche 24 février 2019, sans incident majeur. Alors que la compilation des résultats est toujours en cours, l'issue en reste incertaine, le Premier ministre Mahammed Boun Abdallah Dionne a donné Macky Sall vainqueur lundi. L'opposition, en revanche, accuse ce dernier de se substituer à la Commission électorale. Un second tour se profile, selon elle. Pendant que la Commission électorale compile les résultats des 16 000 bureaux de vote du pays, l'opposition et la majorité ont une vue discordante des choses.

Président sortant, Macky Sall a exercé son droit de vote parmi les plus de 6 millions de Sénégalais

Sans donner d'estimations, le leader du parti Rewmi a appelé ses militants à se préparer pour le second tour dans le calme et accusé le camp du pouvoir de chercher à confisquer le résultat du vote. Dans la soirée de dimanche, les médias locaux donnaient un trio de tête composé de Macky Sall, Idrissa Seck et Ousmane Sonko. Ce dernier n'a pas appelé ses électeurs à rallier à Idrissa Seck, mais les deux leaders ont choisi de faire front commun. Le tout devant des militants galvanisés, certains scandant *«deuxième tour»,* devenu le slogan de la soirée. Selon la cheffe de la mission d'observation de l'Union européenne, à la fin de la journée de dimanche, *«l'appréciation générale est assez positive».*

Ousmane Sonko, dit *«l'enfant du pays»*, révélation de cette présidentielle, semble avoir signé à Ziguinchor sa plus belle victoire, d'autant que le président Macky Sall tenait à remporter cette ville qui avait voté contre lui au 1er tour de la présidentielle de 2012. Pendant toute la campagne, le chef de l'Etat a défendu son bilan, s'appuyant sur bon nombre de personnalités locales comme le «baobab» Abdoulaye Baldé, député-maire de la ville et ancien ministre de la Défense sous Abdoulaye Wade.

Candidat nouveau, Ousmane Sonko a incarné la rupture, le courage et a suscité un fort espoir chez les jeunes, un sentiment de fierté chez les moins jeunes, quand d'autres critiquaient ses discours populistes et son inexpérience. Il y a quelques années encore, inconnu du grand public, un simple lanceur d'alerte, un fonctionnaire victime d'une injustice: il représente désormais, aux yeux de beaucoup, une alternative avec une véritable base dans la capitale du Sud du Sénégal.

M.M.M.

NECROLOGIE

La famille KIMBOLO a le profond regret d'annoncer aux amis et connaissances, le décès du patriarche Alphonse KIMBOLO, survenu le samedi 16 février 2019 à Brazzaville, après 101 ans de vie sur cette terre des hommes. La veillée mortuaire se tient au domicile familial, sis N°8 rue Kindamba (Commune de Moungali).

Les obsèques se dérouleront le samedi 2 mars 2019 selon le programme ci-après:
Vendredi 1er mars: Dernière veillée
Samedi 2 mars
9h: Recueillement au domicile familial
11h: Culte funéraire au temple protestant de Mayangui (Plateau des 15 ans)
13h30: Départ pour le cimetière «Ma Campagne»

14h30: Retour du cimetière et fin de la cérémonie

RD Congo

L'ancien Premier ministre Antoine Gizenga n'est plus

Vice-premier ministre dans le gouvernement d'Emery Patrice Lumumba, son compagnon assassiné en 1961, une année après l'indépendance du Congo-Belge, Antoine Gizenga est décédé dimanche 24 février 2019 à Kinshasa, capitale de la République démocratique du Congo, à l'âge de 93 ans. A la tête du Parti lumumbiste (PALU), il continuait de faire prévaloir sa qualité d'héritier spirituel de Lumumba.

Premier ministre de Joseph Kabila entre 2006 et 2008, au moment de l'alliance entre le parti majoritaire, le Parti du peuple pour la reconstruction et la démocratie (PPRD) et le PALU, il avait aussi été vice-Premier ministre entre 1960 et 1961. Figure historique du parti lumumbiste unifié et compagnon du tout premier chef du gouvernement de la RDC, Antoine Gizenga était devenu un patriarche au sein de la classe politique de son pays.

Le patriarche Antoine Gizenga

L'annonce de sa mort a été suivie de plusieurs réactions, dont celle de Willy Makiashi, député national du PALU qui salue le «patriarche» et son héritage pour la RDC. *«Nous sommes dans la tristesse».* Il disparaît, souligne-t-il, *«au moment où le pays a besoin des repères historiques, politiques et sociologiques, où la relance par rapport au processus politico-électoral démocratique qui venait de se dérouler porte du plomb dans l'aile (…)».*

Pour Bob Kabamba, professeur de sciences politiques à l'université de Liège, en Belgique, Antoine Gizenga avait fait de l'unité congolaise l'un de ses principaux combats. Il a été l'un des plus fervents défenseurs de la lutte des classes avec Lumumba, et était parmi les révolutionnaires qui ont mené la révolution dans les années 1960 au Congo. L'historien Rdcongolais Elikia M'Bokolo qui l'a lui aussi côtoyé, est revenu sur le parcours de cet homme qu'il qualifie de *«père de l'indépendance».*

Tout le monde associe le nom d'Antoine Gizenga à celui de Patrice Lumumba, c'est-à-dire à une indépendance qui ne soit pas concédée par la Belgique, mais une indépendance négociée aux exigences du Congo, estimait l'illustre disparu.

Marcellin MOUZITA MOUKOUAMOU

Angola

La dépouille de Savimbi bientôt rendue à la famille

Les enfants Savimbi réclament la dépouille de Jonas Savimbi, considérant comme «un geste fort». Ce qui laisse entrevoir la probabilité d'obsèques nationales pour ce chef rebelle angolais mort au combat, il y a dix-sept ans. C'est le président Joao Lourenço qui vient de décider cette restitution de la dépouille mortelle du chef de l'Union nationale pour l'indépendance totale de l'Angola (UNITA) à sa famille, représentée par Helena et Aleluiah Savimbi, deux des enfants de l'ancien chef nationaliste angolais.

Anticommuniste, Jonas Savimbi est né en 1934. Il fait partie des premiers nationalistes angolais entrés en lutte contre le colonisateur portugais. Refusant d'admettre la prise du pouvoir, à l'indépendance en 1975, par le Mouvement populaire de libération de l'Angola (MPLA) dirigé par Antonio Agostinho Neto, il prend le maquis à la tête de l'UNITA. La guerre civile dans son pays durera quasiment jusqu'à sa mort, le 22 février 2002.

Jonas Savimbi entouré de ses combattants

Surnommé galo negro, le «coq noir», Jonas Savimbi est le principal fondateur en 1966 de son mouvement politique et militaire. La vie de ce leader marqué à droite mais formé en Chine, agent notoire des services sud-africains du temps de l'apartheid, une vie pleine de rebondissements, s'est arrêtée brutalement au pied d'un arbre de la savane congolaise où il faisait face au contingent de l'armée angolaise.

C'est le 5 avril prochain que devrait être restituée sa dépouille mortelle censée être enterrée dans le cimetière municipal de Luena, dans l'Etat de Moxico. Ainsi, Jonas Savimbi sera ré-enterré au cimetière de Lopitanga, dans la municipalité d'Andulo. C'est là où reposent ses parents. Beaucoup se demandent si Savimbi bénéficiera cette fois-ci des obsèques nationales en présence du président Lourenço.

Azer ZATABULI

Conférence internationale catholique du Guidisme

Hommage du Scoutisme catholique à la femme

On reconnaît *«dans l'éducation fondamentalement libératrice proposée par la méthode guide capable de conduire à la pleine responsabilité et au développement intégral de chaque personne, des valeurs de l'Evangile»*, C'est ce qu'affirme la charte de la CICG!

Historique

La naissance de la CICG révèle des défis toujours présents. Après plusieurs années de maturation, par la volonté de plusieurs responsables guides catholiques évoluant jusque-là dans les organisations de scoutisme et de guidisme laïc, la CICG voit le jour en 1965. Fille née de l'AMGE, son défi premier sera de se faire un chemin d'action apostolique sur les pas humanistes de sa mère génitrice sans s'en éloigner de très loin.

Ceci étant, ce sont les femmes Laïques membres de l'OIC *«Organisations Internationales Catholiques»* et de l'AMGE *«l'Association Mondiale des Guides et Eclaireuses»* très actives dans la vie de l'Eglise, éprouvant le grand désir d'exprimer et de vivre pleinement la spécificité Catholique en plus de leur identité chrétienne au cœur du Guidisme universel; qui ont travaillé avec abnégation et persévérance à l'approbation *«Ad Experimentum»* à la *«Reconnaissance Canonique»* de la CICG par le Saint Siège en l'Epiphanie 1965.

Pour la CICG, comment alors se situer dans la sphère mondiale aux cotés de l'AMGE, Association de mondiale de Guidisme et Eclaireuse de toutes cultures et religions, et demeurer fidèle à l'Esprit de l'Eglise catholique? A vrai dire, l'histoire de cette naissance révèle ce que sont encore les défis pour la Femme et l'Eglise dans le monde. La Conférence internationale catholique du guidisme en venant au monde et nonobstant son émancipation, est restée attachée à l'AMGE du fait qu'elle adhère à sa charte, à ses Statuts et en approuvant son règlement intérieur. Ainsi, la CICG a un double soutien: celui de l'Eglise sa *«Tutrice»* et celle de l'AMGE son *«Mentor»*.

Un événement fondamental marque sa naissance

Le jour de l'Epiphanie 1965, et le Concile Vatican II qui vient de s'ouvrir, ouvrent de nouvelles voies pour la relation des catholiques avec le monde. Ce jour inscrira à tout jamais dans les annales de l'humanité le grain du Guidisme exclusivement catholique et cela, depuis plus de 54 ans. Cette institution est un instrument de service pour les femmes et jeunes filles catholiques au sein de l'AMGE, leur permettant d'approfondir avec les piliers de leur propre foi les principes spirituels et humains communs à toutes les guides du monde.

Sa vocation et sa mission

Elle consiste à l'approfondissement du guidisme en général comme, éducateur par la foi et, peut être conçue comme une

Les membres du CICG-Région Afrique accompagnés de leur aumônier posant avec l'aumônier national de l'ASGC, et le recteur du Grand séminaire de philosophie Mgr Georges Firmin Singha

école de formation où sont explorées toutes les potentialités de la méthode *«Guide»* éclairée par l'Evangile et par l'enseignement du Magistère de l'Eglise. Profitant d'une réflexion maturée par le souffle de Vatican II, le fil conducteur de sa création sera essentiellement la lecture, des événements et les *«signes des temps»* en vue de répondre à de nouveaux rendez-vous. Très tôt déjà, l'encyclique de Saint Paul VI *«Populorum progressio»* sur le développement des peuples la touche de plein fouet et l'appelle à creuser ses chemins pour le développement de *«tout l'homme et de tous les hommes»*.

Donner à l'Eglise par l'AMGE, pour un vrai défi: le Monde!

Avec ses premiers pas dans une période au cours de laquelle l'Eglise est en pleine effervescence, pleine de ferveur, elle se lance dans l'élaboration d'un projet doctrinal et pastoral, dans des échanges permanents et intercontinentaux. Très vite la CICG a pris son envol et commence sa mission dans la conquête du monde. A commencer par: les Amériques (Latine et du Nord); avant d'atterrir en Afrique, tout ceci sous le regard du Saint Pape Jean Paul II.

A juste titre, les responsables catholiques du guidisme admettent que le *«Guidisme est vraiment un moyen d'Evangélisation et d'Education pour notre temps»* et prennent alors clairement conscience que son ministère doit prendre en compte: *«le message de libération véritable de l'éducation sociale de la femme et de la jeune fille, par l'Evangile sans lequel la «Paix» est un leurre»*. - Il s'agit pour le guidisme de *«libérer»* la jeune fille de tous les esclavages, des pièges du Nouvel ordre mondial, le système de la consommation, des schémas culturels traditionnels ou modernes historiques, qui l'enferment dans des situations de soumission ou d'oppression et qui ne peuvent que marginaliser et exclure la femme. - De susciter et réaliser l'émancipation de la femme non pas à la base de l'unique propagande médiatique ou séculière, l'argument de la force non plus, mais par la Grâce et la Foi. - Protéger la femme surtout dans son être dans le monde, dans les multiples facettes de sa relation avec l'homme et le monde (Travail, politique, santé, cultures et arts…).

Ainsi la foi catholique, dans le guidisme, cesse d'être un temps à part, un temps à côté, placé à la fin et au début des réunions, loisirs ou limité à la messe et pèlerinages… La foi devient le tissu même de la vie guide et donc de la vie tout court. C'est au cœur même des programmes guides, des activités, de sa pédagogie communautaire et active que se situe la véritable évangélisation. On comprend bien que ceci implique une formation de cheftaines et cette volonté se traduira concrètement au fil des ans à travers les rencontres et les documents pédagogiques mondiaux ou régionaux qui peu à peu feront l'histoire et les racines de la CICG.

Sur la question de l'identité de la femme

Les responsables de la CICG, éducatrices dans une association féminine, ont été amenées à s'interroger et à poser la question de l'identité de la femme. Une longue et difficile réflexion qui ne peut aboutir qu'à condition d'être analyser à contre-courant de toutes les pensées sociales en privilégiant comme perspective de réponse: les modes de relations hommes/femmes.

Selon la philosophie de la CICG il ne s'agit pas de libérer la femme contre l'homme, ni de la libérer de l'homme, il s'agit de libérer l'homme et la femme de leurs modèles sociaux et de leurs comportements culturels nocifs pour arriver ensemble à un nouveau regard sur l'autre. Par exemple, les problèmes délicats de type: *«excision, polygamie, taux élevé d'analphabétisation des femmes, les violences faites aux femmes, les discriminations sociopolitiques ou administratives dont sont victimes les femmes, le travail du sexe, la traite des jeunes filles…»*. Par conséquent, l'éducation des filles ne servira jamais à rien si en même temps, l'éducation des hommes *«garçons»* ne les met pas aussi sur les chemins de la rencontre de l'autre, du soin à son identité et de son droit à la responsabilité.

La CICG devient alors *«un complexe scolaire»* d'un esprit très large et d'un regard universel ouvrant à une éducation de plein vent. Fidèle à l'esprit qui a guidé les fondatrices, dans le souffle continu du Concile Vatican II, jusqu'à ce jour, la CICG affirme de manière renouvelée: *«Homme et Femme nous façonnons»* histoire ensemble, nous recherchons la libération de tous pour parfaire notre image à celle de Dieu. Homme et Femme, pour tout l'Homme nous sommes au service de *«l'éducation par l'Évangile et nous voulons que le guidisme soit une pentecôte perpétuelle… Avec l'aide de l'Esprit Saint qui s'offre à nous avec toute sa force, Esprit de vérité, Esprit d'unité, nous voulons continuer à marcher sur*

(Suite en page 9)

AVIS À MANIFESTATION D'INTÉRÊT

(Services de Consultants-Individuels)

REPUBLIQUE DU CONGO

Ministère de l'Enseignement Technique et Professionnel, de la Formation Qualifiante et de l'Emploi (METPFQE)
Projet de Développement des Compétences et des Ressources Humaines (PDCRH)
AMI N° 001-2019/METPFQE/CAB/PDCRH-CEP
Secteur: Education
Référence de l'accord de financement: Prêt FAD2100150033294
N° d'identification du Projet: P-CG-IAE-001

1. Le Gouvernement de la République du Congo a reçu un financement du Fonds Africain de Développement (FAD) pour couvrir les coûts du Projet de Développement des Compétences et des Ressources Humaines (PDCRH), et a l'intention d'utiliser une partie des sommes accordées pour le Recrutement d'un Consultant individuel chargé du renforcement des capacités statistiques du Ministère de l'Enseignement Technique et Professionnel, de la Formation Qualifiante et de l'Emploi (METPFQE).

2. L'objectif général de cette mission est de doter les cadres de la Direction des Etudes et de la Planification (DEP) du METPFQE des capacités techniques relatives à la production des annuaires statistiques. Spécifiquement, il s'agira d'entreprendre les activités suivantes: (i) l'élaboration d'une stratégie de production pérenne de l'information statistique dans le sous-secteur de l'enseignement technique et professionnel conformément à la loi statistique en vigueur qui sera intégré dans la stratégie du sous-secteur de l'enseignement Technique et Professionnel, de la Formation Qualifiante et de l'emploi (ETPFQE); (ii) l'établissement d'un état des lieux des outils de statistiques existant du ministère de l'ETPFQE; (iii) la révision des outils et la formation des cadres sur la collecte de données sur les secteurs de mines et de bois ainsi que sur l'utilisation les logiciels de saisie de données tels que CS PRO, Excel, SPSS et autres et; (iv) le transfert de données et la création d'un system d'information à la DEP pour la production des annuaires statistiques. La mission se déroulera à Brazzaville pour une durée de quatre (04) mois.

3. La Cellule d'Exécution du Projet PDCRH, ci-après dénommée «l'Organe d'Exécution», invite les consultants individuels intéressés à présenter leur candidature en vue de fournir les services décrits ci-dessus. Les consultants intéressés doivent fournir les informations sur leurs capacités et expériences démontrant qu'ils sont qualifiés pour les prestations (composition du dossier: (i) lettre de motivation, datée et signée; (ii) Curriculum Vitae (CV) détaillé et récent mettant en exergue les prestations similaires et/ou les missions comparables; (iii) copies certifiées de diplômes pertinents).

4. Les critères d'éligibilité, l'établissement de la liste restreinte et la procédure de sélection du Consultant individuel seront conforme aux «Règles et Procédures pour l'utilisation des Consultants» de la Banque Africaine de Développement, édition 2008, révisée en Juillet 2012, qui sont disponibles sur le site web à l'adresse: http://www.afdb.org.

5. Les Consultants intéressés peuvent obtenir des informations supplémentaires (notamment les TDRs) à l'adresse mentionnée ci-dessous aux jours et heures d'ouverture des bureaux suivantes: de lundi à vendredi, de 09h00 à 12h00 et 14h00 à 16h00, heure locale (TU+1): Case 252, Camp des Sommeilleux, derrière la DEC Générale. Quartier Bacongo, Brazzaville, République du Congo – Tél: (+242) 06.632.54.06 / 06.612.76.84 – Email: sec.pdcrh@outlook.com, avec copie pour information à bkimia.pdcrh@outlook.com.

6. Les Dossiers d'expressions d'intérêt doivent porter expressément la mention «AMI N° 001-2019/METPFQE/CAB/PDCRH-CEP- Recrutement d'un Consultant-individuel chargé du renforcement des capacités statistiques du Ministère de l'Enseignement Technique et Professionnel, de la Formation Qualifiante et de l'Emploi –République du Congo» et être déposées à l'adresse ci-dessus au plus tard le 04 mars 2019 à 12h00, heure locale (TU+1).

La Coordonnatrice,

Rachel Flore Olga BIYAMA KIMIA

Sommet sur mineurs au Vatican

Le père Lombardi a annoncé trois mesures concrètes

Le sommet sur mineurs au Vatican du 21 au 24 février 2019 a vécu. Pendant quatre jours, le Souverain pontife a eu le mérite de réunir autour de lui 190 de ses confrères dans l'épiscopat, tous présidents des Conférences épiscopales dans leurs Eglises respectives. Ensemble avec le successeur de Pierre, les prélats ont réfléchi de bout en bout et passé au peigne fin, différentes expériences pastorales. Ils ont pu nommer avec un courage prophétique ce mal représenté par les abus sexuels qui si l'on n'y prend garde risque de ronger pour longtemps encore le corps ecclésial.

La messe de clôture de la rencontre

Le discours du Pape François lors de la messe présidée dimanche 24 février dans la Salle Royale du Palais apostolique a mis fin à cette rencontre pour la protection des mineurs. Mais le travail pour combattre le fléau de manière toujours plus efficace se poursuivra. *«Derrière cela se trouve Satan»*. Cette phrase a traversé le discours de clôture du Saint-Père sur cette rencontre au sommet du gouvernement de l'Eglise. Le Pape a parlé de ce terrible phénomène de manière courageuse et réaliste. *«Dans ces cas douloureux, je vois la main du mal qui n'épargne même pas l'innocence des plus petits. Et cela me conduit à penser à Hérode qui, poussé par la peur de perdre son pouvoir, a ordonné le massacre de tous les enfants de Bethléem»*, a mentionné le successeur de Pierre.

Face au mystère du mal, François veut défendre les petits contre les *«loups voraces»*. Comme autorité suprême et morale de l'Eglise, il a élargi son discours aux abus dans le monde, et pas uniquement dans l'Eglise, pour exprimer une préoccupation de père et de pasteur. Il n'entend pas minimiser la gravité des abus perpétrés dans la sphère ecclésiale, parce que l'abominable inhumanité du phénomène *«devient encore plus grave et scandaleuse dans l'Eglise»*. Les parents qui avaient confié leurs enfants aux prêtres pour qu'ils grandissent et soient éduqués dans la foi, se les ont vus restituer blessés dans leur corps et dans leur âme de manière irrémédiable et permanente. Dans la colère, justifiée, du peuple, l'Eglise *«voit le reflet de la colère de Dieu, trahi et bousculé par des consacrés malhonnêtes»*, a expliqué le Pape.

Le cri silencieux des victimes, le drame irréparable de leur vie détruites par des consacrés transformés en monstres corrompus et insensibles, a bruyamment raisonné dans ce lieu mythique qu'est la salle du synode où étaient réunis les prélats représentant l'Eglise universelle. Ce cri a transpercé le cœur des évêques et des supérieurs religieux. Il a balayé les justifications, les arguments juridiques alambiqués, la froideur des discussions techniques, la recherche d'un abri derrière les statistiques.

Dans son discours, le pape François a tenu à remercier les nombreux prêtres et religieux qui se consacrent à l'annonce de l'Evangile, à l'éducation et à la protection des tout-petits et aux personnes sans défense, en donnant leur vie, sur les traces de Jésus. Cette rencontre a été caractérisée par la conscience de la gravité du péché et l'appel constant au Ciel pour implorer de l'aide qui vont de pair avec un engagement renouvelé et actif, afin de garantir des environnements ecclésiaux toujours plus sûrs pour les mineurs et les adultes vulnérables.

Modérateur de la rencontre, le père jésuite Federico Lombardi, ancien directeur de la Salle de presse du Saint-Siège, ancien directeur de Radio Vatican, actuellement président de la Fondation Joseph Ratzinger, a résumé ces quatre intenses journées de travail, de témoignages et de prière. Il a annoncé les trois mesures immédiates: un nouveau Motu proprio du Pape sur *«la protection des mineurs et des personnes vulnérables»*, qui *«accompagnera une nouvelle loi de l'Etat de la Cité du Vatican et les Lignes guides pour le Vicariat de la Cité du Vatican sur le même sujet»*, la *«publication, de la part de la Congrégation pour la Doctrine de la Foi, d'un vademecum qui aidera les évêques du monde entier à comprendre clairement leurs devoirs et leurs responsabilités»* et *«l'intention du Pape de favoriser la création de task forces de personnes compétentes pour aider les Conférences épiscopales et les diocèses qui se trouvent en difficulté pour affronter les problèmes et mettre en œuvre les initiatives pour la protection des mineurs»*.

Aristide Ghislain NGOUMA

Campagne d'évangélisation à Mayanga

L'abbé Thierry Wilfrid Dialembonsoni a exhorté le peuple de Dieu à s'approprier Marie

Au cours de la campagne d'évangélisation organisée dans la cour de la paroisse Saint Ambroise de Nkozo au quartier Mayanga, dans le 8e arrondissement Madibou, dans l'archidiocèse de Brazzaville, du 5 au 11 février 2019, sur le thème: *«Je mettrai mon esprit en vous et vous vivrez (Ezéchiel 36, 27-30)»*, l'abbé Thierry Wilfrid Dialembonsoni, administrateur paroissial de Sainte Marie Madeleine de la Léfini a exhorté le peuple de Dieu à s'approprier Marie, mère de Dieu et de l'Eglise en récitant chaque jour le chapelet. Pendant sept jours, le peuple de Dieu a été édifié par des enseignements riches tirés de divers sous thèmes.

L'abbé Thierry Wilfrid Dialembonsoni, pendant la prédication

Ainsi, la première journée a été ponctuée par le thème: *«Restez éveillés et priez en tout temps, ainsi vous aurez la force d'échapper à tout ce qui doit arriver et de vous tenir debout devant le fils de l'homme (Luc 21, 25-36)»*. La deuxième journée a été marquée par le thème: *«Il faut obéir à Dieu plutôt qu'aux hommes (Actes 5, 12-42)»*; la troisième journée a eu pour thème: *«Trouve auprès du Seigneur ton plaisir vivant et il te donnera ce que tu lui demande (Psaume 36-37)»*; la quatrième journée par le thème: *«Je suis l'immaculée Conception (Luc 1, 26-36)»*, la cinquième journée par le thème: *«La Sainte Vierge Marie, mère de l'Eglise, mère de Dieu et de l'humanité»* tiré de la rencontre de Marie avec Elisabeth et de la visite des mages à Jésus.

Enfin, dimanche 10 février a été consacré à la procession du Saint Sacrement partie du marché Mayanga jusqu'à la paroisse Saint Ambroise de Nkozo, soit environ 2 Km de parcours. Des fidèles chrétiens en liesse récitant le chapelet, chantant des cantiques dédiés à la Vierge Marie. Aussi, la journée a été marquée par divers témoignages de guérison de la part des jeunes filles et des adultes.

Cette campagne qui s'est déroulée en présence du père Antoine Khuzi Abambe, administrateur paroissial de Saint Ambroise de Nkozo, a mobilisé de nombreux fidèles venus de tous les coins de Mayanga.

Pour l'abbé Thierry Wilfrid Dialembonsoni, les textes choisis pour cette campagne d'évangélisation sont des enseignements vivants qui rassurent le peuple de Dieu à demeurer fidèle au christianisme tout en l'invitant à la prière, sous la mouvance de l'esprit Saint. Sans l'esprit Saint, aucun miracle ne peut se réaliser et aucune conversion véritable ne peut s'installer au milieu de nous pour faire la volonté de Dieu dans les différentes épreuves de la vie. Il s'agit d'abord, de chercher le message que Dieu veut livrer pour rassurer le peuple de Dieu de sa présence.

«Depuis que nous exposons le Saint Sacrement, nous constatons que beaucoup d''enfants sont possédés par les mauvais esprits, surtout avec le phénomène des sirènes qui existe dans cette contrée de Mayanga de par le fleuve Djoué où les gens viennent faire des incantations tard dans la nuit. Dans notre société, les gens préfèrent la facilité et pactisent avec le diable, notamment les jeunes filles qui se donnent aux pratiques fétichistes pour attirer les hommes, afin d'avoir de l'argent. Nous avons organisé une procession du Saint Sacrement partie du marché jusqu'à la paroisse pour signifier que le Christ n'est pas resté en un seul endroit, mais il visite chacune de nos familles dans la joie comme dans le malheur. L'encensoir qui contient le Saint Sacrement à la forme de la carte du Congo et cela voudrait dire que nous consacrons notre pays au Seigneur pour que les moments difficiles que nous traversons aujourd'hui soient des lendemains meilleurs pour le bonheur de tous. Nous devons croire au développement de notre pays, de notre Eglise et aussi, à la conversion de tous les chrétiens. Les hommes d'Eglise que nous sommes se donnent bec et ongle pour que le peuple de Dieu se convertisse et se tienne la main dans la main pour bâtir ensemble notre société. Nous prions pour que la jeunesse congolaise en perdition dans notre pays reconnaisse et revienne à Dieu. Car il s'agit de croire au Seigneur qui a mis tout son esprit en nous», a indiqué l'abbé Dialembonsoni.

Pascal BIOZI KIMINOU

Conférence épiscopale du Congo (CEC)

Calendrier 2018-2019

Du 6 novembre au 2 décembre 2018: 47e assemblée Plénière, au CIO-Brazzaville.
Du 3 au 9 décembre 2018: Retraite Spirituelle, à Liambou (Pointe-Noire).

Evénements

14 octobre 2018: 50e anniversaire de la Conférence Episcopale de l'Angola et Sao Tomé et Principe, à Luanda-Angola.
22 octobre 2018: 10e Anniversaire de la mort de Mgr Enerst KOMBO, à Brazzaville.

2019

Mardi 14 janvier 2019: Conseil Permanent de la CEC.
Du 7 au 11 février 2019: Conseil Permanent de l'ACERAC.
Du 24 au 27 avril 2019: Semaine Sociale (Justice et Paix).
Du 29 avril au 2 mai 2019: Session Pastorale, au CIO-Brazzaville.
En mai 2019: 175e Anniversaire de l'Evangélisation du Gabon, à Libreville-Gabon.
29 juin 2019: Solennité des Saints Apôtres Pierre et Paul (Fête du Pape).
50e Anniversaire de l'ordination presbytérale de Mgr Jean Gardin, à Impfondo.
Du 22 au 29 juillet 2019: Célébration du Jubilé d'Or du SCEAM, à Kampala-Ouganda.

(Suite de la page 8)

les chemins des disciples du Christ dans une synergie hommes/femmes.»

Son rayonnement, dans la double action: apostolique et sociale

Outre les échecs souvent liés aux difficultés plus ou moins matérielles et logistiques, la vie ou l'apostolat de la CICG peut être contemplée sur un angle positif. Nous pouvons le constater lors des grandes rencontres qui au long des années ont rassemblé beaucoup d'associations membres et de pays intéressés à ce qu'elle proposait. L'idée fondamentale, et, pourrait-on dire le but, l'envie qui a engendré et peu à peu a fait grandir la CICG, c'est l'intuition que l'expérience d'un guidisme est très riche en possibilités de formation humaine et chrétienne et davantage bénéfique à la Femme. La vie des associations nationales affiliées à elle, les activités qu'elles tiennent dans leur pays d'origines auprès de la société civile *«volontariats et B/A Bonnes Actions»* tout comme de l'Etat en collaboration avec le gouvernement ou les organismes *«sensibilisation sur l'allaitement …»* pour ne parler que du relais de l'ASGC, le programme donne déjà des résultats précieux et faisaient entrevoir d'autres démarches et d'autres pistes.

Sa structuration organisationnelle

Comme tous les mouvements de type associatif, la CICG a pour organe supérieur une assemblée générale aussi dénommée le *«Conseil mondial»*. Ce Conseil est composé de deux représentants des associations membres avec leur aumônier national. La responsable mondiale, c'est l'appellation typique de celle même qui en assure la présidence, avec elle les autres membres du Comité mondial de la CICG et son aumônier mondial (comptant aussi, les aumôniers régionaux). Enfin, est aussi convié un représentant de l'AMGE ou du délégué du Conseil pontifical pour les laïcs. A chaque niveau, l'instance exécutive a un mandat de Trois ans renouvelable une fois et se réunit une fois tous les trois ans. Toutefois l'équipe mondiale comme régionale peut se réunir une fois par an, sur convocation de la responsable.

En conclusion

Grâce au Concile Vatican II, convoqué par Jean XXIII. Avec la bravoure des instances ecclésiales déjà à l'œuvre au niveau de la jeunesse en l'occurrence, les Organisations internationales catholiques (OIC) reconnues par le Saint-Siège; de concert avec les organismes séculiers de l'époque en particulier l'AMGE… s'est développée progressivement une dynamique apostolique chez les Scouts et Guides catholiques dans les congrès et les rencontres des laïcs et de la vie de l'Eglise universelle. Celle-ci a conduit à la fondation de la CICG authentifiée par le Saint Siège. Cette structure qui a vu le jour au Zénith même des assises de Vatican II; aura pour but de promouvoir l'éducation des jeunes filles et la femme du ferment de la foi, laquelle s'inspire elle-même de l'Evangile.

Elle est membre actif important de l'Association mondiale des guides et éclaireuses (AMGE) laquelle l'action est très déterminante dans le monde auprès de la jeunesse féminine dont *«la mission est de permettre aux filles et aux femmes de développer pleinement leurs potentiels de citoyennes du monde, leur sens de la responsabilité»*. C'est donc une chance pour l'Eglise et l'humanité, que d'avoir la CICG. Son combat ou mieux son action positive en faveur de la femme en témoigne. Des grands changements ont lieu petit à petit dans les coutumes du monde; qui hier: vendaient l'illusion d'une promotion de la femme, d'une égalité homme/femme, d'un équilibre respectueux entre les deux. Mais en réalité, au-delà de certains faits, demeurent soient les chaînes, soient les prisons, où la femme appartient à l'humanité de seconde zone et demeure au-dehors des cadres de dignités. La CICG a la possibilité et a l'expérience pour accompagner la femme dans la société, dans le Guidisme aussi bien que dans l'Eglise. Mais elle a et aura tant besoin d'être soutenu, car dit-on, ***«l'union fait la force»***, ne l'oublions pas, éduquer la ***«femme»***, c'est éduquer toute une Nation.

Abbé Cellot Primat NKOUNGA MABIKAS
Aumônier national de l'Association des Scouts et Guides Catholiques du Congo
(Vicaire à la Cathédrale Saint Pierre Claver de Ouesso)

MINISTERE DES AFFAIRES SOCIALES
ET DE L'ACTION HUMANITAIRE

MINISTERE DE L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR

Relance des appels à candidature aux postes de direction à l'Institut National du Travail Social

Contexte
Créé par la loi n° 6-2015 du 19 février 2015, l'Institut National du Travail Social (INTS) est un dispositif emblématique du renforcement des capacités du Ministère des Affaires Sociales et de l'Action Humanitaire (MASAH) et de l'ensemble du système de l'action sociale au Congo.

A ce titre, les missions principales de l'INTS sont:

- D'assurer la formation initiale et continue dans le domaine du Social (l'INTS forme actuellement des assistants des services sociaux, des éducateurs spécialisés, des animateurs de développement social local, et autres spécialités plus tard.);
- De développer la recherche-action et la recherche appliquée en travail social.

L'INTS est placé sous la tutelle administrative du ministère en charge des affaires sociales et sous la tutelle académique du ministère en charge de l'enseignement supérieur.

A la rentrée académique 2017-2018, l'établissement accueille 120 étudiants au niveau de la licence et de 40 étudiants en master en encadrement des services sociaux. Les formations au cycle de licence sont organisées sur trois années conformément au système LMD et comporte une part importante de formation pratique sur les sites qualifiants des partenaires. Le cycle de formation au master est organisé sur une durée de deux années. L'année 2018 marque l'année de diplomation de la première cohorte d'étudiants de l'Institut au niveau de la licence.

Conformément au décret n°2018-311 du 16 août 2018 portant approbation des statuts de l'INTS, les deux ministères de tutelle recrutent:

1) Pour le poste de Directeur Général
Sous l'autorité du Président du comité de direction, le Directeur général a pour mission de:
- Gérer l'Institut dans le cadre des orientations stratégiques approuvées par le comité de direction;
- Préparer et exécuter les délibérations du comité de direction;
- Présider le conseil d'établissement, le conseil pédagogique et le conseil scientifique;
- Soumettre les avis du conseil d'établissement au comité de direction;
- Préparer le programme d'activités, le budget et le rapport d'activités annuel de l'Institut;
- Gérer les ressources humaines;
- Nommer les jurys;
- Représenter l'institut dans tous les actes de la vie civile;
- Ester en justice au nom et pour le compte de l'Institut;
- Passer les contrats de fournitures, de services et des travaux conformément aux textes en vigueur en matière de passation des marchés;
- Assurer la communication sur l'Institut;
- Organiser, en liaison avec les sites qualifiants, les stages d'imprégnation et de spécialisation;
- Organiser les activités physiques, sportives et culturelles

Qualifications et compétences
• Un diplôme de doctorat;
• Des compétences avérées en gestion financière et en gestion des ressources humaines;
• Une capacité d'analyse des enjeux financiers, stratégiques et humains d'un établissement d'enseignement supérieur;
• Une bonne connaissance des enjeux de l'enseignement supérieur, de la formation professionnelle et de la recherche;
• Capacité à conduire le dialogue social, sens de diplomatie, de facilité d'adaptation et de capacités de communication;
• Excellente capacité relationnelle, capacité d'adaptation et aptitude à animer une équipe pluridisciplinaire dans un environnement complexe.

Expériences professionnelles
• Une expérience de 5 ans minimum dans une fonction de direction;
• Expérience de la coopération avec des partenaires techniques et financiers, de pilotage et de gestion de projets;
• Expérience de direction dans un établissement d'enseignement supérieur, ou d'une composante importante d'un établissement de ce type, dans ses dimensions pédagogique, administrative et financière;
• Expérience dans la conduite de projets structurants, notamment sur le volet financier.

2) Pour le poste de Directeur des affaires académiques
Sous l'autorité du Directeur Général, le directeur des affaires académiques a pour mission de:
- Coordonner l'ensemble des activités pédagogiques;
- Veiller à l'application des programmes d'enseignement;
- Organiser les réunions pédagogiques;
- Organiser les échanges d'enseignants avec les établissements d'enseignement supérieur partenaires;
- Centraliser et traiter toutes les demandes de candidature des étudiants;
- Veiller à l'harmonisation des programmes avec les avis des organes consultatifs;
- Elaborer et exécuter le planning des examens et concours;
- Suivre le déroulement des concours d'entrée;
- Veiller à la planification des stages pratiques des étudiants;
- Organiser des stages de recyclage et de perfectionnement des techniciens et cadres supérieurs en travail social;
- Coordonner tous les stages ainsi que les contenus de la pédagogie pratique et appliquée;
- Identifier et être en relation avec les sites qualifiants de stage;
- Préparer les accords avec les sites qualifiants;
- Mettre en place la formation et l'accompagnement des acteurs associatifs susceptibles de recevoir les stagiaires, dans le développement de leurs structures et de leurs projets;
- Mettre en place les activités spécifiques de formation adaptées aux problématiques sociales.

Qualifications et compétences
• Un diplôme de doctorat;
• Bonne connaissance du système et des institutions de l'enseignement supérieur en République du Congo;
• Bonne connaissance de la structuration et du schéma institutionnel de l'enseignement supérieur et de recherche;
• Capacité à gérer des programmes de formation relevant du champ de l'action sociale;
• Grande capacité d'écoute et de direction d'équipes pluridisciplinaires;
• Capacité à coordonner des activités pédagogiques et capacité d'accompagner le personnel académique dans la formation de formateur;
• Maitrise des outils bureautiques;
• Aptitudes à la communication et excellent niveau relationnel;
• Capacité d'adaptation à différents publics cibles;
• Connaissance du champ de l'action sociale et de ces partenaires en République du Congo et plus particulièrement des sites qualifiants;
• Connaissance du système LMD.

Expériences professionnelles
Expérience de minimum 3 ans en matière de pédagogie, de gestion et organisation de la scolarité et de gestion de concours et examens;
Expérience réussie en gestion d'équipe pluridisciplinaire;
Expérience réussie en matière académique.

3) Pour le poste de Directeur des affaires administratives, financières et des ressources humaines
Sous l'autorité du Directeur Général, le directeur des affaires administratives, financières et des ressources humaines a pour mission de:
- Gérer les affaires administratives;
- Gérer les finances, le matériel et les équipements;
- Gérer les ressources humaines;
- Tenir à jour la comptabilité matière;
- Préparer et exécuter le budget de l'institut;
- Assurer le suivi médical et l'accompagnement social des personnels et étudiants de l'institut.

Qualifications et compétences
- Un diplôme de MBA ou un diplôme équivalent dans le domaine de l'administration et/ou des finances;
- Compétences avérées en comptabilité publique et en règles de procédures budgétaires;
- Une bonne connaissance des procédures, des circuits financiers et de la réglementation en vigueur en matière de gestion de personnel en République du Congo;
- Une bonne connaissance de l'utilisation des logiciels comptables;
- Capacité d'assurer l'engagement, la liquidation des dépenses et le mandatement des dépenses;
- Capacité de suivre les encaissements, préparer et procéder au règlement de la dépense;
- Capacité de suivre les opérations comptables et établir un état de trésorerie;
- Capacité de fixer des objectifs clairs, de déléguer, de motiver et d'apprécier le personnel;
- Excellente capacité relationnelle, capacité d'adaptation et aptitude à animer une équipe pluridisciplinaire dans un environnement complexe.

Expérience professionnelle
• Une expérience de minimum de 8 ans dans la gestion des finances de l'État,
• Une expérience d'au moins quatre ans en matière de gestion des ressources humaines de préférence dans l'administration publique;
• Une expérience de gestion de projet sur financement des partenaires techniques et financiers serait un atout.

4) Pour le poste du Directeur de la recherche, de la documentation et de l'assurance qualité
Sous l'autorité du Directeur Général, le Directeur de la recherche, de la documentation et de l'assurance qualité a pour mission de:
- Proposer les thèmes de recherche en relation avec le travail social;
- Diffuser les résultats des études et des recherches en travail social;
- Produire et diffuser des documents en relation avec le travail social;
- Animer des conférences sur les thèmes sociaux;
- Gérer les archives et la documentation.

Qualifications et compétences
• Un diplôme de doctorat;
• Bonne connaissance de la recherche, plus particulièrement de la recherche en travail social et des institutions de recherche en République du Congo;
• Bonne connaissance de la structuration et du schéma institutionnel de l'enseignement supérieur et de recherche;
• Capacité à diriger des recherches-actions et des recherches appliquées dans le champ de l'action sociale;
• Capacité à diriger des équipes pluridisciplinaires;
• Très bonne connaissance de la démarche qualité en formation supérieure et en recherche;
• Connaissance des procédures des organismes de financement de la recherche.

Expériences professionnelles
• Expérience de minimum 3 ans dans le domaine de la recherche;
• Expérience avérée en gestion d'équipes pluridisciplinaires de recherche;
• Expérience avérée en milieu de la recherche;
• Expérience avérée de développement de réponse d'appels d'offres de recherche;
• Expérience avérée de recherche appliquée, de recherche-action dans le domaine de l'action sociale.

5) Pour le poste de Directeur de la coopération
Sous l'autorité du Directeur Général, le directeur de la coopération a pour mission de:
- exécuter les délibérations du comité de direction, et les conclusions du conseil d'établissement relatives à la coopération;
- élaborer en collaboration avec les services intéressés, la politique de coopération de l'institut;
- définir les termes de référence de la coopération en matière du travail social;
- promouvoir la coopération bilatérale et multilatérale dans les domaines de sa compétence;
- Promouvoir et développer les partenariats;
- Suivre et développer les relations fonctionnelles avec les établissements intéressés aux questions du travail social.

Qualifications et compétences
- Un diplôme de doctorat;
- Disposer de connaissances juridiques (droit public, droit privé et en relations internationales);
- Savoir conduire une démarche de projet et la gestion de partenariats;
- Maitriser les techniques d'expression écrites et orales (rapports d'activité, notes de synthèse, supports de communication);
- Savoir utiliser les bases de données, les logiciels courants de bureautique, les technologies d'information et de communication;
- Connaitre de manière approfondie la situation internationale dans les champs de la formation et de la recherche en travail social;
- Connaitre les règles de fonctionnement des établissements d'enseignement supérieur au République du Congo et les principaux systèmes internationaux de l'enseignement supérieur et de la recherche;
- Avoir des qualités relationnelles, capacité à travailler en équipe;
- Avoir l'aptitude à constituer et à développer des réseaux professionnels nationaux et internationaux.

Expériences professionnelles:
• Expérience de minimum 3 ans dans le domaine de la coopération;
• Expérience dans un poste axé sur les relations internationales.

Les modalités de candidature
Les dossiers de candidature doivent être adressés à Madame le Ministre des affaires sociales et de l'action humanitaire, et se composent de la manière suivante:

1. Une lettre de motivation
2. Un CV précisant les compétences du candidat, sa formation académique, son expérience professionnelle et les responsabilités universitaires, professionnelles ou administratives qu'il a assurées. Ce formulaire doit être signé par le candidat et porter sa photo d'identité.
3. Les pièces justificatives du niveau d'instruction, les compétences professionnelles et les expériences décrites dans le CV du candidat.

Les dossiers de candidature doivent être déposés au plus tard le 11 mars 2019 à 14h00 au secrétariat du cabinet du Ministre des affaires sociales et de l'action humanitaire (ex-immeuble de la direction centrale de la Solde), situé derrière le Ministère de la justice, des droits humains et de la promotion des peuples autochtones ou envoyés par courrier électronique à l'adresse ci-dessous:
contact@affaires-sociales.gouv.cg.
Contact téléphonique: (242) 055568743, 055265484, 066157757, 066448112

Les candidats retenus après examens des dossiers, passeront des entretiens.

Fait à Brazzaville, le 08 janvier 2019

Paix dans le Pool

Réhabiliter les routes et les infrastructures socio-sanitaires à Kindamba

Contrairement aux autres sous-préfectures du Pool, les ex-combattants (ninja-nsiloulou) étaient en grand nombre à Kindamba le 12 février dernier. Ils étaient venus de Kimba et de Vindza, deux sous-préfectures voisines de Kindamda alors que n'étaient intéressés par les échanges que les populations, les ex-combattants, les élus locaux et les autorités politico-administratives ressortissants de Kindamba.

Vue partielle des participants dans la salle

Mais avant l'entame des travaux, les non concernés, après échange fraternel entre eux, se sont retirés donnant ainsi des chances de réussite à la rencontre conformément à l'esprit du projet. A*près le mot de bienvenu du sous-préfet de Kindamba, Jean-Marie Badila et les allocutions qui ont circonscrit l'enjeu réel de la rencontre ''échanger pour assainir le vivre ensemble et partant, relever la localité sur le plan socioéconomique et non faire un dialogue politique comme d'aucuns le pensent»*, les populations et les ex-combattants ont échangé sous la houlette d'un présidium présidé par un pasteur salutiste, assisté d'un ex-combattant, du sous-préfet de la localité et d'une femme, membre de la société civile. En présence du Haut-commissaire à la réinsertion des ex-combattants, Euloge Landry Kolélas, des délégués de la CAMP et du représentant des agences du système des Nations Unies.

Dans les échanges, les participants ont relevé de nombreux problèmes susceptibles de compromettre le *''vivre ensemble''* et le retour d'une paix véritable et durable. Tels la restauration de la route Mindouli-Kindamba et des autres pistes agricoles du district fortement endommagées, la transformation de certains centres de santé intégrés en habitations des ex-combattants, les dispensaires et centres de santé intégrés dégradés ne pouvant répondre aux besoins d'une population démunie qui ne peut s'offrir des soins ou des médicaments; la remise sur les rails de l'économie locale dévastée, en mettant à disposition des paysans des semences; la réinstallation des populations déplacées, la réintégration des populations et de milliers d'ex-combattants recensés ainsi que de leurs familles conformément au Programme en cours d'exécution; le manque de personnels dans les écoles et structures sanitaires, l'insalubrité dans la commune urbaine les tracasseries des ex-combattants (racket) vis-à-vis des transporteurs dont nombre ont décidé de ne plus desservir la localité, la présence des militaires au quartier Moulala, à Kindamba, l'incapacité à faire face aux frais d'écolage nouvellement exigés par le Gouvernement du fait de la pauvreté et de la misère, la réduction de la pauvreté et de l'oisiveté des jeunes, etc. Des doléances qui rappellent avec force qu'il y a un long chemin à parcourir de la paix militaire à la paix sociale. Ce constat résume l'état d'un département sortant de près de deux ans de guerre.

Des participants posant avec Euloge Landry Kolélas à la pause

Restructurer sa société, guérir l'homme: Kindamba s'engage dans une immense tâche pour se reconstruire. Non sans peine. *«Il nous est pénible de faire maintenant la chasse. Le pasteur Ntumi la régente et procède à la coupe éhontée des bois dans nos forêts sans permission des chefs de terre»*, a confié un natif de Kindamba qui a requis l'anonymat. *«Les prélèvements opérés abusivement par Kevin, le frère cadet du pasteur Ntumi, individuellement sur nos bêtes destinées à être vendues sur les marchés de Brazzaville, tout comme chez les transporteurs au village Louhôlo font aussi de notre vie un calvaire»,* a révélé un autre.

Hervé, ex-combattant, estime que *''le projet PBF est une initiative louable dont le succès ne peut dépendre que d'une paix définitive garantie par les deux protagonistes, notamment par le chef de l'Etat qui en est le garant constitutionnel''*,

Des recommandations ont été formulées à l'issue des échanges: réhabiliter la route Mindouli-Kindamba et les autres pistes agricoles du district; doter la communauté de Kindamba d'engins agricoles, intégrer et affecter le personnel soignant et enseignant dans les centres de santé et école: assurer la salubrité dans la communauté urbaine de Kindamba; retirer les militaires du quartier Moulala à Kindamba.

Aux politiques, les participants ont demandé de régler leurs conflits par la tenue d'un dialogue politique national. Un bureau du comité local de dialogue et de réconciliation a été mis en place. Il est ainsi constitué: président: Adolphe Bahouna Koua; vice-président Sita Ngengela; secrétaire: Norbert Nkéoua; Trésorière: Geneviève Batangouna.

La plateforme (ou comité) d'échanges intra-communautaires de Kindamba est la dernière mise en œuvre par l'ONG congolaise AAISC/AMSCO, avec l'appui financier du Fonds de consolidation pour la paix (PBF). Tous les comités d'échanges intra-communautaires sont organisés conjointement dans le département du Pool par le Haut-commissariat à la réinsertion des ex-combattants et les Agences du système des Nations Unies (PNUD, UNFPA UNHCR).

Viclaire MALONGA

ANNONCE LEGALE

Office Notarial Maître Raymond ASSAH

Sis au Centre-ville, derrière la Bourse du Travail, vers l'entrée de l'Ecole Africaine de Développement (E.A.D.), Boîte postale: 5005, Téléphones: (242) 05.553.15.07/06.675.15.15 04.030.30.88, e-mail: étudeassah.notaires@gmail.com, Pointe-Noire, République du Congo.

LA SOCIETE «CLIBATEC» S.A.R.L.U.

SOCIETE A RESPONSABILITE LIMITEE UNIPERSONNELLE
Au capital social de Francs C.F.A.: UN MILLLION (1.000.000)
Siège social: 37, avenue Benoît LOEMBET, quartier Centre-ville,
Boîte postale: 1086, Arrondissement N° 1 E.P. LUMUMBA
à Pointe-Noire, République du Congo.
R.C.C.M. Pointe-Noire N° R.C.C.M. CG/PNR/15 B 353 du 30 avril 2015

Suivant acte sous seing privé reçu aux rangs de ses minutes, par Maître Raymond ASSAH, Notaire, titulaire d'un office, de résidence à Pointe-Noire, portant «procès-verbal de l'Assemblée Générale Constitutive de la société «CLIBATEC» S.A.R.L.U et en date à Pointe-Noire du vingt-deux janvier deux mil quinze, et d'un acte reçu par ledit Notaire en date à Pointe-Noire du vingt-deux janvier deux mil quinze, il a été constitué, conformément aux lois en vigueur en matière de sociétés commerciales, une Société à responsabilité Limitée Unipersonnelle, d'une durée de quatre-vingt-dix-neuf années dont les statuts ont été enregistrés à Pointe-Noire, le 20 janvier 2015, sous le numéro Folio N°007/5/N°032 et ayant pour principal objet social:

1°- La climatisation, la mécanique, l'électrotechnique;
2°- Les travaux d'électricité, de froid, de bâtiments, tous corps d'Etat;
3°- La location de matériels divers;
4°- Le commerce, l'achat, la revente et la distribution de toutes marchandises, de tous produits, relatifs aux activités ci-dessus indiquées.

Immatriculée au Registre du Commerce et du Crédit Mobilier, le trente avril deux mil quinze, sous le numéro RCCM/CG/PNR/15 B 353, cette société a pour gérant Monsieur Lucien Serges Gomes, de nationalité congolaise, né le cinq août mil neuf cent cinquante-neuf à Pointe-Noire, titulaire d'une carte nationale d'identité délivrée à Pointe-Noire, le 30 octobre 2007, sous le numéro PN01072009682, demeurant à Pointe-Noire, quartier Centre-ville.

Pour avis.

Sécurité civile

Bilan des activités opérationnelles largement prometteur

En 2018, les services d'intervention et de secours de la Sécurité civile ont globalement réalisé 7.545 interventions contre 1.427 en 2017, c'est ce qui ressort du bilan des activités opérationnelles de cette structure présenté au cours d'un point de presse fait vendredi 22 février 2019, à Brazzaville par le colonel de police Jean-Pierre Mobiéké, directeur des études et de l'organisation des secours, à la Direction générale de la Sécurité civile, en présence du directeur général de la Sécurité civile, le général de police de 1ère classe Albert Ngoto.

Une séquence d'un exercice des sapeurs pompiers

Les services de la Sécurité civile se sont déployés abondamment, selon l'orateur, pour réaliser les missions de lutte contre les incendies, de secours à victimes, d'assistance à personnes et de sauvetage. Outre les activités quotidiennes, une attention particulière a été accordée à la couverture sanitaire des examens d'Etat session 2018, dans les localités couvertes par leurs services, à travers à la fois, la prise en charge des candidats dans les ambulances, voire de leur transport vers les centres hospitaliers. Ainsi, 2.601 candidats aux examens d'Etat avaient été pris en charge par les services de la Sécurité civile, au niveau national.

Les journalistes et les sapeurs pompiers posant avec le général Albert Ngoto

Les services d'intervention et de secours, a rappelé le colonel de police Mobiéké, ont globalement réalisé 7.545 interventions réparties de la manière suivante: 3.634 assistances à personne (soit 48,16%); 3.103 interventions diverses (soit 41,13%); 406 incendies (soit 05,38%); 212 secours à victime (soit 2,81%); 64 couvertures sécuritaires (soit 0,85%); 54 fausses alertes (soit 0, 72%); 23 livraisons d'eau (soit 0,30%); 23 enfants égarés (soit 0,30%); 9 accidents de voie publique (soit 0,12%); 7 noyades (soit 0,09%); 5 découvertes de cadavre (soit 0,07%); 2 sauvetages (soit 0,03%); 2 corps en dépôt (soit 0,03%); 1 naufrage (soit 0,01%).

Selon les services de Sécurité civile, ce bilan révèle une hausse très significative des interventions en 2018, alors qu'elles se chiffraient à 1.427 en 2017. La différence découle tout naturellement et avant tout, de la forte demande de la population qui, mieux informée, sollicite de plus en plus leurs services de secours. D'autres facteurs expliquent cette hausse, a reconnu le colonel de police Mobiéké. Entre autres, la vulgarisation du numéro vert d'appel d'urgence, le ''118''; l'effort constant du Gouvernement en dotant les services de la Sécurité civile en véhicules anti-incendie et en ambulances médicalisées.

Quant aux perspectives de la Sécurité civile en 2019, le colonel de police Mobiéké a souligné qu'ils vont se focaliser sur l'organisation des campagnes de sensibilisation du public sur le numéro vert d'appel d'urgence, le ''118''; la prévention des accidents domestiques; la proximité des services avec les populations qui sera matérialisée par la présence des équipes de secours à tous les événements multiformes dont le service de Sécurité aura connaissance et; l'ouverture éventuelle des centres de secours dans d'autres localités du pays. Toutefois, il a repondu aux questions des journalistes qui dans l'ensemble se sont focalisée sur l'amélioration des services de la Sécurité civile.

L'objectif que vise la Sécurité civile, a conclu l'orateur, est de réduire les accidents domestiques et d'écourter les délais d'intervention pour le bien des populations. Il a annoncé, par ailleurs, que la Direction générale de la Sécurité civile, investie d'une mission de service public, entend dorénavant informer et communiquer à la population les données des activités opérationnelles.

Alain-Patrick MASSAMBA

Pour une analyse sereine: La Semaine Africaine

60e anniversaire des Bantous de la capitale

Edo Ganga demande l'implication de l'Etat et des mélomanes

Agé de 86 ans (né le 27 octobre 1939), Edo Ganga (Edouard Ganga, à l'état-civil), chanteur auteur-compositeur, est considéré actuellement comme le patriarche de la musique congolaise moderne. A l'occasion des obsèques de Master Mwana Congo, il nous a accordé une interview dans laquelle, il parle de son expérience, des 60 ans de l'orchestre Les Bantous de la capitale et prodigue des conseils aux jeunes artistes-musiciens.

Edo Ganga, pouvez-vous nous retracer votre parcours d'artiste?

**Je tiens d'abord à vous dire que j'ai commencé la musique en 1954 et j'ai plus de 50 ans de carrière aujourd'hui. Je vous signale aussi que l'un des premiers orchestres de Brazzaville, actuellement, c'est Les Bantous de la capitale dont je suis membre et cofondateur. J'ai fait aussi partie de Negro jazz et puis, je suis l'un des six cofondateurs de l'OK Jazz. En outre, j'ai joué dans plusieurs orchestres tels que les Nzoi et Les Bantous monuments dont je suis également cofondateur. Je suis même passé dans l'orchestre Le Peuple, où j'ai joué parce que mon ami Célio Kouka y était, et il m'avait demandé de les aider un peu. Je suis allé et j'ai composé deux ou trois chansons.

Combien de chansons avez-vous composé ?

**J'en ai composé plusieurs. Je ne me souviens plus du nombre que ce soit dans Les Bantous de la capitale avec les Essous, Nino, Ricky Siméon, Saturnin Pandi et avec tous les autres collègues qui nous ont quittés. J'en ai aussi composé dans l'O.K Jazz où j'avais comme collègues Franco, Desoin, Delalune, etc. Nous étions six auteurs compositeurs. Et dans cet orchestre, la chanson qui m'a marqué, c'est celle que j'ai dédiée à ma mère, intitulé: ''Aimé wa bolongo".

Quelles sont vos chansons dont les empreintes sont indélébiles ?

**Dans l'OK Jazz, la chanson qui m'a marqué est celle que j'ai dédié à ma mère intitulée ''Aimé wa bolingo". Et dans Les Bantous, il y en a plusieurs qui m'ont marqué telle que ''Orchestre Bantous de la capitale". Partout où je suis passé, j'ai mis en exergue mon savoir.

Edo Ganga

Cette année, les Bantous de la capitale vont totaliser 60 ans d'existence, qu'est-ce que cela représente pour vous ?

**Nous sommes en train de préparer, justement, les 60 ans de l'orchestre Bantous de la capitale que nous allons inaugurer le 15 août 2019. Et c'est rare qu'un orchestre puisse atteindre cet âge. Dans les deux Congo, par exemple, ce sont Les Bantous qui ont atteint cet âge. Nous sommes en train de nous préparer, de nous battre pour que l'Etat et les mélomanes qui nous aiment nous aident pour réussir cette grande fête, parce qu'après cet anniversaire, je ne serai peut-être plus de ce monde.

Que dites-vous pour conclure ?

** Je remercie le Seigneur de m'avoir gardé jusqu'ici, et d'avoir tout fait pour que j'adore mon métier. J'aime chanter, danser et faire danser, faire écouter mes chansons.

Propos recueillis par
Alain-Patrick MASSAMBA

Essai

«La conception du Bonheur chez Aristote» de Leed-Boris Mouang

Chercheur en philosophie politique et morale congolais, Leed-Boris Mouang a publié, aux Editions Edilivre et BNF, à Paris, en France, «La conception du Bonheur chez Aristote». Un essai de 56 pages sur la hiérarchie des biens dans l'éthique à Nicomaque, subdivisé en deux parties: "Les vertus comme facteurs du Bonheur" et "La recherche du Bonheur".

Dans son introduction, partant de la crise d'Athènes qui suscitera la guerre du Péloponnèse, avec la naissance d'un certain nombre d'écoles moralistes qui avaient pour but d'amener les Athéniens à surmonter la situation de guerre comme le stoïcisme, l'épicurisme, le scepticisme…, Leed-Boris Mouang soutient que toutes ces écoles professaient une philosophie du bonheur. Elles s'opposaient à édicter les voies et moyens par lesquels le citoyen d'Athènes, et partant l'homme, pourrait atteindre le bonheur. Tout comme le stoïcisme, l'épicurisme est un art de vivre et une thérapeutique des angoisses et des soucis qui font obstacles à la réalisation du bonheur. Aussi, s'étant fixé le même objectif, épicuriens et stoïciens ne pouvaient qu'entrer en concurrence, et, de fait, ils se sont vigoureusement affontés.

Le Bonheur, a écrit l'auteur, dans la proportion exacte qui le relie à la moralité des êtres raisonnables, par quoi ils sont dignes, constitue donc seul le Souverain Bien d'un monde…qui n'est en vérité qu'un monde intelligible, puisque le monde sensible ne nous permet pas, à partir de la nature des choses, une telle unité stématique des fins: un monde, en outre, dont la réalité ne peut être fondée sur rien d'autre que sur la presupposition d'un souverrain bien originaire, où une raison autonome, dotée de tout ce qu'à de suffisants par soi-même une cause suprême, fonde, maintient et accompli, selon la plus parfaite finalité, l'ordre qui règne universellement dans les choses, bien qu'il nous soit, dans le monde sensible très profondement dissimulé.

Pour Leed-Boris Mouang, le bonheur étant le bien suprême, il faut convenir que c'est l'exercice réussi *«de notre plus haute faculté qui nous rendra parfaitement heureux. Car agir ainsi, c'est non seulement accomplir sa fonction propre, mais aussi agir vertueusement».*

La conclusion d'Aristote est celle-ci: *"Le Souverain Bien consiste dans une activité raisonnable et vertueuse, si la fonction d'un homme vertueux est d'accomplir cette tâche (la fonction propre de la nature humaine), et de l'accomplir bien et avec succès (…). Dans ces conditions, c'est donc que le bien de l'homme consiste dans une activité de l'âme en accord avec la vertu», ou selon l'excellence propre de l'homme».* Mais surtout, ajoute Aristote, au cas de pluralité de vertus, *en accord avec la plus excellente et la plus parfaite d'entre elles»*, qui est la vertu de sagesse (la Sophia).

Leed-Boris Mouang

La couverture du livre

Aybienevie N'KOUKA-KOUDISSA

Tarifs d'abonnement

Congo
6 mois
Retrait sur place: 15.600
Expédié: 23.400
1 an
Retrait sur place: 31.200
Expédié: 46.800
France, Afrique Francophone
91 Euros
182 Euros
Autres pays d'Afrique
96 Euros
192 Euros
Europe
96 Euros
192 Euros
Amérique-Asie
100 Euros
200 Euros

Pour tous renseignements, contacter les bureaux de La Semaine Africaine à Brazzaville et à Pointe-Noire.
e-mail: lasemaineafricaine@yahoo.fr

Musique/Slam

«Slamourail», un maxi-single de Mariusca Moukengué

Artiste interdisciplinaire, Mariusca Moukengué, la vingtaine révolue, déambule entre théâtre, slam et critique d'art. Friande de beaux mots et de belles phrases, elle a mis sur le web, depuis le 10 novembre 2018, un maxi-single de quatre titres qu'elle a enregistré au studio «DADA de Bruxelles», en Belgique, entre la mi-juillet et la mi-octobre 2018. C'était lors de sa résidence à ''Gaestatelier Krone", à Aarau, l'un des cantons de la confédération helvétique.

Innovante, Mariusca ne cesse d'accroître et surprendre ses contemporains par son talent artistique. Elle ajoute, à son actif, un opus intitulé «Slamourail», qui est un néologisme. C'est son premier support phonographique mis en ligne dans un style «Spoken word», qui est la déclamation d'un texte, sur fond musical, et sa production exécutive est assurée par le Franco-Congolais Steve Mav.

C'est un opus qui a bénéficié de l'appui technique des «requins de studio» en Belgique. Il est composé de quatre titres: «Slamourail», «Slamotema», «Espoir» et «Société familiale» qui sont des thématiques abordées au travers des belles lettres que l'artiste articule à travers son art oral. Ses chansons n'excèdent pas les 4 minutes, où vers, prose et sottie font bon ménage.

La commercialisation de cette œuvre prend compte la crise économique qui s'abat dans l'industrie musicale, gangrénée par la piraterie. La vente exclusive de Slamourail se fait en streaming. Une vente sur le web, comme acte palliatif pour stopper ce fléau.

Mariusca en pleine prestation (Crédit-Ph DR)

Les clips de «Slamourail» sont disponibles sur la chaîne YouTube de l'artiste, conçus et réalisés à Brazzaville, depuis janvier 2019.

Moukengué Mouémé Rhitty Mariusca, à l'état civil, est juriste en formation en master II de droit privé à l'Université Marien Ngouabi de Brazzaville. Elle est lauréate du Prix critique d'art et d'une bourse d'aide à la création artistique destinée aux artistes féminins obtenus lors de la sixième édition de la Rencontre internationale de l'art contemporain (RIAC), en 2017, organisée par le centre d'art contemporain Les Ateliers Sahm.

Depuis son retour de la tournée (Belgique, France et Suisse), grâce à la bourse d'un des partenaires des Ateliers SAHM, Mariusca anime des workshops de slam, «son arme de prédilection», en partenariat avec plusieurs organismes internationaux accrédités au Congo.

Aimé Dorian MAKIZA

ISP imprimerie Saint-Paul

Pour tous les travaux d'impression en noir et blanc et en couleur, une remise est accordée aux clients fidèles.
L'imprimerie Saint Paul est située non loin de la cathédrale Sacré-Coeur de Brazzaville.
Nos services:
* impression de toutes cartes confondues
* impression des calendriers
* conception des logos
* impression des brochures, revues, magazines, journaux, rapport d'activités
* reliure pour tous types de documents.

Pour de plus amples renseignements:
Contactez: 06 672 45 27
Attaché de Direction commerciale:
Blaise BIKINDOU
Tél: (242) 05 560 39 11 ou 06 666 43 09

Imprimerie Saint Paul: 80 ans de savoir-faire à vous plaire.

Après la défaite d'Otohô à Agadir

On sort les calculettes!

Hassania d'Agadir a infligé à Otohô sa première défaite

L'Association sportive Otohô a terminé à genoux les matchs aller de la phase de groupes de la Coupe de la Confédération. En effet, elle a été battue dimanche 24 février par Hassania Union Sport d'Agadir, une défaite qui relègue le représentant congolais à la troisième place du classement provisoire. L'heure est déjà venue de sortir la calculette.

2 buts à 1, tel est le score par lequel l'AS Otohô a courbé l'échine en déplacement, face à Hassania Union Sport d'Agadir, qui a secoué la défense congolaise peu après le coup d'envoi. Dieu merci, le champion congolais a tenu bon les quarante-cinq premières minutes. Mais à la reprise: coup de grisou! Il a ramassé coup sur coup deux buts, dont l'auteur est un même homme, en l'occurrence Yassine Rami (50e et 54e). Le réveil d'Otohô, très tardif, accouchait d'un but inscrit par Mattheus Botamba (88e), son passeur étant Merveille Kikassa Wamba.

Au classement du groupe A qui ressemble à un championnat du Maroc, la RS Berkane (Maroc), vainqueur du détenteur du titre, Raja AC (Maroc), arrive en tête avec 7 points (+3), suivi d'autres Marocains, ceux de Hassania Union Sport d'Agadir (4 points, 0), AS Otohô (2 points, -1) et Raja AC (2 points, -2). C'est dire qu'il n'y a pas encore de qualifiés certains dans le groupe A où, excepté la RS Berkane, les équipes paraissent vraiment très proches les unes des autres. Il y a encore au moins une place à prendre.

L'AS Otohô, le représentant du Congo, est encore en vie. Cependant, il est absolument nécessaire de gagner coûte que coûte la prochaine rencontre à domicile, le 3 mars au Stade Marien Ngouabi, face à Hassania Union Sport d'Agadir, pour continuer à espérer car la moindre petite erreur sera forcément fatale. Il est plus que jamais nécessaire de faire le plein de points à la maison. Il faut gagner pour se replacer dans la course et que le suspense dure jusqu'à la dernière journée quand Otohô en découdra avec Raja AC. Entre les deux matchs, il y a le déplacement à Berkane où Otohô doit tenter une vraie opération commando. C'est sûrement un match-clé dont dépendra en partie la qualification.

Il s'agit, par conséquent, de ne pas se laisser abattre, mais de mettre toutes les batteries en branle en vue de conquérir la deuxième place du groupe, synonyme de qualification pour les quarts de finale. C'est à domicile qu'on construit les victoires qui aident à accéder à la troisième étape, celle qui ouvre le chemin aux demi-finales, puis à la finale de la compétition.

Le grand problème est que l'attaque de l'AS Otohô ne rassure plus. Elle a perdu ses trois avants-centres. L'un après l'autre, Bersyl Obassi, Guy Mbenza et Cabwey Kivutuka ont pris leur liberté. Mais l'avenir repose, qu'on le veuille ou non, sur les joueurs restés dans le groupe. Porteront-ils les germes de la victoire? Le public sportif congolais l'espère.

G.-S.M.

Championnat national de Ligue 1

CARA, Etoile du Congo et V.Club-Mokanda dans la même loge!

L'absence prolongée de l'AS Otohô n'empêche pas la phase aller du championnat national de Ligue 1 de se poursuivre. Le week-end dernier, il en était officiellement à sa douzième et avant-dernière journée. Au sortir de celle-ci, on observe un regroupement à la tête du classement officieux, où CARA, Etoile du Congo et V.Club Mokanda ont le même nombre de points. Seul le goal-average semble déterminant.

Roland Okouri, buteur d'Etoile du Congo a fait admirer sa technique

En ouvrant les hostilités, samedi 23 février au Stade Massamba-Débat, FC Kondzo et Patronage Sainte-Anne étaient déterminés à crever l'écran. Rien au monde n'aurait émoussé leur fureur à faire voler en éclats la défense adverse. Un match ouvert, tourné à l'offensive. Une offensive génératrice de sept buts. D'aucuns diraient des buts comme s'il en pleuvait. De quoi prendre peur pour les filets, pleins à rompre! Dans ce déluge de feu, Flavien Bongo, Parfait Danga, Junior Elenga et Kabangu ont été les auteurs des buts du FC Kondzo; Mabiala (2) et Massengo, pour ceux de Patronage Sainte-Anne. Score final: 4-3.

Le firmament balayé, l'Etoile du Congo et l'Inter Club en décousaient sans soucis. La première équipe citée en a profité pour engranger des points supplémentaires sur les militaires. Tout s'est joué au bout de onze bonnes minutes de jeu seulement. Le verrou militaire volait en éclats pour laisser passer Roland Okouri, auteur de l'unique but de la partie: 1-0, pour l'Etoile du Congo.

Pas de passage, semble dire Sita-Milandou (V.Club Mokanda) au Diablotin Mfoungang Tabo

Diables-Noirs-V.Club-Mokanda, dimanche 24 février! Une énigme à résoudre, ce match ! Naturellement, les uns et les autres en avaient la clé. Le public, clairsemé, a voulu la vivre jusqu'au bout. Et il avait raison.

V.Club-Mokanda, sur terrain adverse, ne dissimulait nullement le projet d'ajouter un autre trophée à son tableau de chasse, fut-elle la tête du diable en personne! Un projet réalisable. D'autant plus que les ''Vert et noir'' (ils avaient le vert et blanc occasionnellement) ont acquis depuis le début de la saison l'auréole de faire sauter les défenses adverses les plus hermétiques. Et ils ont essayé de démonter, sans succès, celle des Diables-Noirs. Cela justifiait leur domination en début de partie. Piqués au vif, les Diablotins se sont réveillés, pour placer à leur tour de vigoureux contres. V.Club-Mokanda a dû compter avec les maladresses des attaquants diablotins, aux 42e et 44e minutes de jeu, pour se mettre à l'abri en première mi-temps.

Même scenario scénario après les citrons, mais V.Club Mokanda a sérieusement provoqué des sueurs froides aux Diablotins, plus d'une fois. Notamment par Aimé Nkounkou-Maléla, lequel a touché du bois, avant la réplique, vigoureuse, de Mfoungang Tabo, côté Diables-Noirs.

Des acteurs se sont mis en relief, entre autres les deux gardiens de but, James Ekoko (V.Club Mokanda) et Judes Zenden (Diables-Noirs).

A Dolisie, l'AC Léopards, opposé à La Mancha, a engrangé une autre victoire et des points. Grâce surtout au talent de Djimbi, auteur d'un doublé.

Deux victoires à Pointe-Noire ! Celles de JST aux dépens de Nico-Nicoyé (1-0) et de l'AS Cheminots, face au Tongo FC (2-0).

Jean ZENGABIO

Rappel des résultats:

FC Kondzo-Patronage Sainte-Anne (4-3), Etoile du Congo-Inter Club (1-0), Diables-Noirs-V. Club-Mokanda (0-0), Nico-Nicoyé-JST (0-1), AS Cheminots-Tongo FC (2-0), AC Léopards-La Mancha (3-1)

Classement officieux:

1.CARA (22 points, +12, -1 match). 2.Etoile du Congo (22 points, +9). 3.V.Club Mokanda (22 points, +9, -1 match). 4.Diaables-Noirs (20 points, -1 match). 5.JST (17 points). 6.AS Otohô (16 points, -6 matchs). 7. FC Kondzo (15 points). 8.Nico-Nicoyé (13 points). 9.Tongo FC (13 points). 10.Inter Club (13 points). 11.AC Léopards (13 points). 12.AS Cheminots (13 points). 13.Patronage Sainte-Anne (9 points). 14.La Mancha (8 points).

Nécrologie/Pointe-Noire

L' hommage des sportifs à "Ya Maître"

Les sportifs de Pointe-Noire et ceux venus des autres ville, toutes disciplines confondues, ont rendu un vibrant et dernier hommage à maître Michel Moungondo, alias ''Ya Maître'', décédé le 19 janvier dernier à Cotonou (Bénin). L'illustre karatéka, ceinture noire 7e dan, style shotokan, a été conduit le 23 février 2019 à sa dernière demeure, au cimetière municipal Vindoulou.

Michel Moungondo ''Ya Maître'' était inspecteur pédagogique de mathématique à la retraite, au cycle secondaire. Mais pour l'immense foule des anonymes, il était karatéka. Sensei Michel a construit son identité par la qualité de son travail au dojo. Véritable vertueux des arts martiaux, il a su juxtaposer les techniques de full contact et du taekwondo acquises respectivement auprès de l'expert mondial, Me Alexandre Mboumbou Balex, et de Me Degbebe.

Maître Michel Moungondo était à l'aise dans les kumités (combats) par équipe, en individuel et les katas. Cela lui a valu le pseudonyme de «Ya Maître», autrement dit : Le grand frère de ses frères karatékas. Il a régné sans partage sur le shiaijo (surface de combat) au sein des Diables rouges. En 25 sélections, il a glané plusieurs médailles et distinctions. Tenez! A la Coupe de l'Amitié Congo-Zaïre, il avait arraché la médaille d'or en kumité par équipe. De 1984 à 1987, ''Ya maître'' est médaillé d'or aux championnats d'Afrique centrale, aux côtés des maîtres Tabichi Tchiloemba, Mombonda, Médard Niakissa, son frère cadet Kioshi Simon Moungondo, etc.

Mobilisation des karatékas aux obsèques

Au niveau de son club régional, Sonad'eau de Dolisie, il est médaillé d'argent aux championnats corporatifs organisés en 1982, 1983, 1984, 1985, 1986 et 1987. Une séquence de son combat au Mbongui, contre Me Tabichi Tchiloemba de la Régie financière, a été incorporé dans le générique du magazine des sports des années 1980.

Maître Michel Moungondo n'était pas seulement que combattant, mais aussi encadreur. Il a formé plusieurs karatékas ayant ensuite fait la pluie et le beau temps du karaté congolais. On peut citer, entre autres, les maîtres Equateur Denis Nguimbi (Tadi dia nungu), Simba Bruno (Libanga), Moungoto, Jean Moussoungou Kiossi, Jean Jacques Moanda (Fâché), Casimir Moungoto, Eloi Bouguel. Il était également arbitre de ligue, puis arbitre fédéral en 1990.

''Ya maître'' a fait partie de la Commission technique nationale de 1988 à 2011. Il était aussi directeur technique départemental du Niari à la même époque avant d'occuper le poste de 1er vice-président de la ligue départementale du Niari.

Sportif multidisciplinaire, ''Ya Maître'' a su lier l'art martial au ludique. Il a joué un rôle important dans la vulgarisation du scrabble à Dolisie. Il aimait jouer au classique et au blitz. Elu en 1996 vice-président de la première Fédération congolaise de scrabble, il a accompagné l'équipe nationale à la 3e édition de la Coupe d'Afrique des nations de scrabble francophone de Bamako, du 25 au 30 mars 2018, où le Congo est sorti vice-champion.

Maître Michel Moungondo était membre du Conseil fédéral, de 1988 jusqu'à sa mort. Marié, il laisse une veuve et huit enfants.

Equateur Denis NGUIMBI

COMMUNIQUE NECROLOGIQUE

La famille DJEMBO et Madame Antoinette SASSOU NGUESSO ont la profonde douleur d'annoncer aux amis et connaissances le décès de leur sœur, mère, grand-mère, arrière-grand-mère et arrière-arrière-grand-mère, Madame Julienne Albertine DJEMBO, affectueusement appelée: «Maman Djoudjou», «Mémé Djoudjou».

Décès survenu le mardi 19/02/2019, à Brazzaville. La veillée mortuaire se tient au domicile familial situé au croisement Av. des Beaux-parents et au 09 bis rue Mbétis, à Poto-Poto.

La date de l'inhumation vous sera communiquée ultérieurement.

NECROLOGIE

Mme Louise NDOULOU née Baouaya, les enfants, petits-enfants et arrières-petits enfants annoncent le décès de leur époux, père, grand-père et arrière-grand-père Jules NDOULOU, agent à la retraite de la Banque internationale de l'Afrique de l'Ouest (BIAO) et de l'ex-Banque commerciale congolaise (BCC), survenu à Brazzaville le dimanche 17 février 2019. La veillée mortuaire se tient au N°80 bis de la rue Lagué à Moungali, non loin du rond-point.

L'inhumation aura lieu le mardi 5 mars 2019 au cimetière privé Ma Campagne, à Brazzaville. Le programme des obsèques sera communiqué ultérieurement.

COMMUNIQUÉ

Décès du Directeur Général de la société Energie Electrique du Congo

Monsieur Louis KANOHA ELENGA

Le Directeur Général Adjoint de la société Energie Electrique du Congo S.A. (E2C) a la profonde douleur d'informer l'ensemble du personnel, les partenaires, amis et connaissances, du décès du Directeur Général, Louis KANOHA ELENGA, **survenu le jeudi 14 Février au centre de traumatologie et grands brûlés de Tunis (Tunisie).**

La veillée mortuaire a lieu sur l'avenue de RAGEC, rue les Bons voisins, deuxième parcelle à droite, quartier Makabandilou.

PROGRAMME RELATIF AUX OBSEQUES

• Lundi 25 février 2019:
-3h25mn: Arrivée de la dépouille mortelle à l'aéroport international Maya-Maya en provenance de Tunis par le vol régulier de la compagnie Royal Air Maroc, suivie du dépôt de la dépouille mortelle à la morgue municipale de Brazzaville.
• Jeudi 28 février 2019:
-13h: Levée du corps à la morgue municipale de Brazzaville ;
-14h: Recueillement à la Direction Générale de E2C;
- 16h: Exposition de la dépouille mortelle au domicile familial à Makabandilou.
• Vendredi 1er mars 2019 :
- 8h30mn: Départ de la dépouille mortelle du domicile familial;
- 9h30mn: Messe de requiem en la Cathédrale Sacré-Cœur de Brazzaville;
- 11h: Transfert de la dépouille mortelle par hélicoptère au village Moundzeli (sous-préfecture d'Owando).
• Samedi 2 mars 2019 :
- 6h: Formalités à l'aéroport Maya-Maya
- 8h: Décollage pour l'aéroport d'Owando
- 10h: Inhumation au cimetière familial de Moundzeli
- 12h: Fin de la cérémonie.

Le régime «consensualiste» dans la constitution congolaise du 25 octobre 2015

Le régime «consensualiste» dans la constitution congolaise du 25 octobre 2015, tel est le titre de l'ouvrage technique publié aux Editions L'Harmattan, par le Docteur Anatole Collinet Makosso et préfacé par le Professeur Jean Girardon.

L'auteur, dans cet ouvrage plonge son lecteur d'emblée au cœur de ce qui passionne les peuples d'Afrique au Sud du Sahara, à savoir : le débat constitutionnel. La question lancinante était dès lors posée en ces termes : faut-il oui ou non changer de constitution ?
En Europe, cette question a également préoccupé de nombreux politiques, comme en France autour de l'évolution des institutions et des limites de la cinquième République.
Les uns appelant à la sixième République, les autres préférant la cinquième République telle que voulue par le Général de Gaulle.
Face à cette vision manichéenne qui divise profondément les politiques et les peuples, menaçant ainsi nos Démocraties, surtout en Afrique Centrale, le régime consensualiste peut paraître comme une nouvelle piste de recherche en Droit constitutionnel à explorer. Le Docteur Anatole Collinet Makosso nous y introduit conscient que les conflits politiques naissent souvent en Afrique à partir d'un manque de consensualisme politique et juridique dû à des interprétations partisanes de nos constitutions.
Qu'est-ce qu'une constitution, si ce n'est un texte fondamental régissant la vie des institutions et des peuples. Or, aucun texte en dehors de la bible, n'est ni immuable et statique, ni écrit une fois pour toute sans tenir compte de l'évolution de l'histoire de ses institutions, ni des aspirations profondes d'un peuple. Comme le reconnaît le professeur Jean Girardon, au début de sa préface: «Des peuples luttent à travers le monde, particulièrement en Afrique pour défendre les droits et libertés des citoyens et promouvoir la Démocratie, culture que chaque peuple forge en fonction de son histoire[1] »
Au Congo, cette lutte vers un consensualisme s'est faite sur la base d'une concertation et d'un dialogue politique élargis à l'ensemble des acteurs politiques et de la société civile.
La concertation placée sous l'égide du Président Denis Sassou Nguesso, Chef de l'Etat congolais n'avait pas pour objectif de faire l'unanimité y compris au sein du gouvernement et du parlement, mais plutôt de dégager un consensus : la nécessité de faire évoluer les institutions de la République à travers des réformes constitutionnelles et surtout une adaptation de ces institutions aux aspirations profondes des peuples en y intégrant toutes les couches sociales.

Brice Arsène Mankou

Le Docteur Anatole Collinet Makosso le souligne à juste titre: *«La vie politique congolaise a été alimentée, pendant plus de cinq ans par un débat portant sur la nécessité et l'opportunité d'engager d'importantes réformes aux fins de faire évoluer les institutions de la République.»*
De ce point de' vue le Congo ne faisait alors pas figure d'exception en la matière. La Côte d'Ivoire, au lendemain de l'élection présidentielle du 26 octobre 2015 l'a fait en instituant le poste de Vice-président et en travaillant à la mise en place pour la première fois d'un Sénat.

I – Le régime consensualiste: une solution politique endogène en Afrique

Ces Etats africains ont adopté la Démocratie avec ses exigences, ses aléas et avatars, mais cette Démocratie est-elle vraiment ancrée dans nos cultures bantu où une des règles du vivre ensemble du Mbongui, lieu de recherche du consensus ?
De ce point de vue l'ouvrage du Docteur Anatole Collinet Makosso sur le régime consensualiste ouvre là une piste intéressante et endogène en cas de désaccord politique autour d'une constitution. Le consensualisme est une solution endogène privilégiée par les Bantu y compris dans le Kongo Dia Ntotela où les crises au sein du Royaume trouvaient leur solution qu'autour de l'arbre aux palabres. Au Congo, le régime consensualisme est quasiment une tradition. On sait s'asseoir, débattre dans la tradition et les valeurs des Kongo. D'ailleurs, le Président Denis Sassou-Nguesso le souligne avec force dans son ouvrage, le manguier, le fleuve et la souris :[…] Le Congo a une tradition démocratique bien enracinée. La Démocratie y a toujours existé, comme partout en Afrique. La palabre en est l'expression la plus courante qui interdit au chef de décider seul. Quand les problèmes surgissaient et quand une partie de «l'assemblée» n'était pas d'accord, elle allait discuter à l'extérieur, puis revenait en «séance plénière» pour exposer ses arguments. La discussion reprenait et l'on aboutissait toujours à une décision adaptée au consensus. Lorsque certains choix étaient particulièrement difficiles à faire, on les remettait au lendemain, le temps de demander discrètement l'avis des femmes. Ainsi fonctionnait la Démocratie dans les communautés africaines. Il n'y a pas de différence de» fond avec la façon dont elle se pratique de nos jours.[2]

II – Le régime consensualiste: un régime de partage et de gouvernance inclusive

Au moment où partout dans le monde certains peuples sont à la périphérie du pouvoir se considérant comme des oubliés, des sans voix délaissés, au nom de la croissance économique, l'ouvrage du Docteur Anatole Collinet Makosso au-delà des aspects techniques constitutionnalistes est une invitation au régime de partage et de gouvernance inclusive.
En Europe, la montée des extrémistes ces dernières années peut s'expliquer par ce constat à savoir : il y a ceux qui sont au pouvoir et ceux qui sont à la périphérie. Dans les programmes des candidats à l'élection présidentielle française, la quasi-totalité des candidats ont promis d'y remédier en consultant d'avantage le peuple mais en l'associant à travers des conseils citoyens, des consultations populaires, des référendums etc.
A ce titre, l'ouvrage du Docteur Anatole Collinet Makosso propose de réinventer cette Démocratie à travers un régime consensualiste qui, au Congo a permis, grâce à la ténacité de l'auteur d'expérimenter *«la gouvernance intergénérationnelle»* à travers un gouvernement paritaire et de jeunes ministres issus de toutes les couches sociales.
A ce titre, l'ouvrage d'Anatole Collinet Makosso au-delà du cas typique congolais interroge la question du partage du pouvoir et de la gouvernance inclusive. Au Cameroun, par exemple, c'est ce qu'on appelle l'équilibre régional qui permet d'associer toutes les sensibilités à la gouvernance. En France, on l'appelle «l'ouverture » telle que l'avait faite en son temps le Président Nicolas Sarkozy.

III – Les régimes consensualistes: un moyen d'atteindre le rajeunissement du personnel politique.

Si jeunesse savait vieillesse pouvait dit un adage populaire. Au moment où l'on parle de limitation de mandats y compris dans le temps, de parité et de diversité en politique. Un des meilleurs moyens pour faire respirer la Démocratie est le régime consensualiste. Ce régime permet de rajeunir le personnel politique, d'associer les compétences issues de la société civile et d'assurer la parité et la diversité des politiques.
De ce point de vue, si le Dr Anatole Collinet Makosso estime que : *«La constitution est avant tout une idée simple, mieux un rêve, un idéal (…). Cet idéal est de faire participer le peuple à l'exercice du pouvoir, de faire évoluer les institutions en les rendant beaucoup plus efficace et en leur donnant une continuité à leur action (…)»*
Au Congo, ce consensualisme a permis d'associer à l'exercice du pouvoir les personnes en situation du handicap par la création d'un conseil consultatif des personnes vivant avec un handicap (art. 238 de la constitution du 02 octobre 2015) :
- Les femmes qui ne représentent la moitié de la population congolaise au sein du Conseil consultatif des femmes (art. 235 de la constitution du 235 octobre 2015)
- Les sages et les notabilités traditionnelles au sein du conseil consultatif des sages et des notabilités traditionnelles (Art 232)
- De nombreux au sein du conseil consultatif de la jeunesse (art. 242)
- Les ONG et la Société civile, à travers le conseil consultatif des ONG et de la Société civile (art. 244)
- Et pour montrer que le régime consensualiste revêt une importance dans ce pays, un conseil national du dialogue a été institué pour rechercher en tout temps le consensus sans lequel un pays peut s'embraser (art.228).

En définitive, à travers cet ouvrage de Droit constitutionnel, le Docteur Anatole Collinet Makosso ne s'empare pas d'un sujet qui n'intéresse que les juristes, mais l'ensemble des élites qu'elles soient sociologues, historiens, politistes, philosophes, linguistes. Au-delà des élites, ce livre réconcilie véritablement le politique avec le peuple. A l'heure où en Amérique, en Europe, en Afrique et en Asie, l'on pose la question de savoir quel régime qui répond mieux aux aspirations profondes de la Démocratie et de ce qu'un peuple est en droit d'attendre, de ses dirigeants ? Je peux prendre un risque scientifique assumé de répondre à l'instar de l'auteur que «le régime consensualiste est celui qui fait consensus aussi bien dans les vieilles démocraties occidentales que dans les jeunes démocraties africaines. Le cas du Congo dont il a été question dans l'ouvrage n'étant qu'une illustration des attentes de tout un continent à la recherche d'un consensus politique. Mais est-ce qu'un régime consensualiste est un régime qui fait toujours l'unanimité dans nos démocraties ?

Brice Arsène MANKOU
Enseignant associé à Sciences Po-Reims et à l'Ecole nationale d'administration publique du Québec, Canada. Chercheur associé Clersé, UMR, 8019, CNRS – Université de Lille 1

[1] Koffi Ahodzi, «Les nouvelles tendances du constitutionnalisme africain», in «AJP» Juillet-Décembre 2002, Volume 1, N°2 – pp 35-86.

[2] Denis Sassou-Nguesso, «Le Manguier, le fleuve et la souris», p. 117

AUDITECH
Audit, Expertise et Conseil.

AVIS DE TRANSFERT DE SIEGE

Aux termes des résolutions du procès-verbal de l'Assemblée Générale Extraordinaire, en date à Pointe-Noire du quinze octobre deux mille dix-huit, enregistré le dix-huit février de la même année, 212/6, n°316;
L'associé unique de la société AUDITECH au capital de F. CFA 1 000 000; dont le siège est au 296, avenue Marien NGOUABI à Pointe-Noire, immatriculé du Registre du commerce et du crédit mobilier sous le n° 118 2390,

A, entre autres décisions:

- Décider de changer de siège social de la société situé à la boîte postale 5347 au 296, avenue Marien NGOUABI, pour le transférer à Brométo, dans l'enceinte du Contrôle technique du rond-point Kassai, au N°32 de la rue Tchitchélé.
Une expédition du procès-verbal de ladite assemblée a été déposée au Greffe du Tribunal de commerce de Pointe-Noire.

Pour avis,

Le Cabinet.

OFFRE D'EMPLOI

AMBASSADE DES ETATS-UNIS - BRAZZAVILLE
ANNONCE NUMERO 019-004

OFFRE D'EMPLOI POUR LE POSTE DE: Agent de Sécurité Supérieur (OBO)
Grade - FSN-05
Contrat à Durée Déterminée (6 mois)

DATE D'OUVERTURE: 20 février 2019
DATE DE CLOTURE: 06 mars 2019

L'Ambassade des États Unis à Brazzaville recherche pour le compte de son projet de construction, un agent de sécurité supérieur ayant un diplôme d'études secondaires, une bonne maitrise de la langue anglaise et du français ainsi qu'un minimum d'expérience de deux (2) ans dans le domaine de la sécurité et un (1) an en tant que superviseur. Sous la supervision directe de l'enquêteur national du service extérieur, l'intéressé(e) sera en première ligne de défense contre le terrorisme, la criminalité, l'incendie et le vandalisme visant l'Ambassade et autres biens alloués et prendra les mesures qui s'imposent pour y remédier. Le poste supervise treize (13) agents de sécurité.
Pour de plus amples informations concernant cette offre d'emploi, prière de visiter notre site internet: https://cg.usembassy.gov/embassy/jobs/

Ou de contacter le bureau des Ressources Humaines aux numéros suivants: 06-612-2000/06-612-2109/06-612-2143/06-612-2133

Veuillez adresser vos candidatures en Anglais uniquement.

AU:

Management Officer
U.S. Embassy Brazzaville–Boulevard Denis Sassou N'Guesso
N°: 70-83 sections D (Face Maternité Blanche Gomez)
Bacongo, Centre-Ville.
Brazzaville, Republic of Congo

Ou par email: BrazzavilleHRjobs@state.gov

Merci pour votre intérêt et Bonne chance!

BUROTOP IRIS
VESTEL
LES BONS PLANS DE NOËL
4K ULTRAHD
65"
799.000 FCFA HT
HD
32"
115.000 FCFA HT
4 Avenue Cardinal Emile Biayenda - centre ville - Bzv Tél : 06 669 60 60
Avenue Moe Katt Matou - après Rond Point Kassai - P/N Tél : 05 605 60 56
www.burotopiris.com